



# Assemblée générale

Soixante-treizième session

**29<sup>e</sup>** séance plénière

Mercredi 31 octobre 2018, à 10 heures  
New York

Documents officiels

Président : M<sup>me</sup> Espinosa Garcés. . . . . (Équateur)

La séance est ouverte à 10 h 10.

## Point 43 de l'ordre du jour

### Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique

#### Rapport du Secrétaire général (A/73/85)

#### Projet de résolution (A/73/L.3)

#### Propositions d'amendement (A/73/L.9 à A/73/L.16)

**M. Hilale** (Maroc) (*parle en anglais*) : En ma qualité de Président du Groupe des États d'Afrique pour le mois d'octobre, j'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du Groupe des États d'Afrique sur le point 43 de l'ordre du jour, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Le Groupe des États d'Afrique estime que les sanctions économiques contre Cuba sont à l'origine de grandes difficultés économiques, surtout pour les populations pauvres et vulnérables du pays. Nous pensons que la levée immédiate du blocus économique imposé à Cuba est nécessaire et qu'elle contribuera à promouvoir le bien-être social et à améliorer le niveau de vie des Cubains. À cet égard, nous engageons les parties à faire preuve d'un esprit de dialogue en vue régler cette question et de permettre ainsi à Cuba de continuer à contribuer efficacement au développement mondial.

C'est une question d'une grande importance pour le Groupe des États d'Afrique et l'Afrique en général. À la trentième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine en janvier, les chefs d'État et de gouvernement africains ont regretté le bond en arrière dans les relations bilatérales entre Cuba et les États-Unis d'Amérique et ont exhorté le Gouvernement des États-Unis d'Amérique à lever le blocus économique, commercial et financier prolongé et injustifiable imposé au peuple cubain.

En conséquence, le Groupe des États d'Afrique réaffirme son plein appui au projet de résolution A/73/L.3 concernant la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Nous estimons qu'une solution diplomatique et politique peut être trouvée à ce problème, et nous sommes fermement convaincus que cette solution bénéficierait aux États-Unis d'Amérique et à Cuba, ainsi qu'à d'autres pays.

**M. Edrees** (Égypte) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine sur le point 43 de l'ordre du jour, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ». Je remercie le Secrétaire général de son rapport détaillé sur la question à l'examen aujourd'hui (A/73/85).

Le Groupe regrette que le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique il y a près de 60 ans soit toujours pleinement en vigueur et continue d'être renforcé.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-35066(F)



Document adapté

Merci de recycler



Il rappelle les mesures positives adoptées par la précédente Administration des États-Unis en 2015 et en 2016, qui étaient encore insuffisantes pour mettre véritablement fin aux effets du blocus mais allaient dans le bon sens. Il regrette que la nouvelle politique mise en place par l'actuel Gouvernement des États-Unis consiste à renforcer le blocus imposé à Cuba. Il estime qu'il s'agit là d'un recul dans le processus visant la normalisation des relations entre les deux pays.

Le Groupe des 77 et de la Chine réitère son attachement à l'esprit de la Charte des Nations Unies et aux buts et principes qui y sont énoncés, en particulier les principes d'égalité souveraine des États, de non-intervention et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures, ainsi que de liberté du commerce et de la navigation internationaux. Le Groupe estime qu'il est du devoir et de la responsabilité de tous les États Membres de se conformer strictement à ces principes. Il est d'avis qu'il faut sérieusement envisager d'abroger toute politique ou action faisant fi de ces principes – en l'occurrence les sanctions économiques unilatérales imposées à Cuba.

Étant donné que le blocus imposé à Cuba par les États-Unis se poursuit depuis près de 60 ans, le Groupe des 77 et de la Chine se dit profondément préoccupé par les effets négatifs prolongés que les sanctions économiques et les restrictions imposées aux déplacements ont eus sur Cuba et sur son peuple. D'avril 2017 au mois de juin dernier, les pertes causées par le blocus imposé à Cuba par les États-Unis dans le domaine du commerce extérieur se sont élevées à plus de 4 milliards de dollars. Des investissements étrangers limités et les difficultés d'accès à des crédits au développement se traduisent directement en difficultés économiques et en répercussions humanitaires néfastes pour le peuple cubain. Les réformes socioéconomiques du pays ont aussi été entravées par le blocus.

Enfin, le Groupe des 77 et de la Chine craint que, si ces sanctions économiques sont maintenues, le développement potentiel de Cuba, aussi bien en termes économiques qu'en termes de développement humain, sera injustement amenuisé, et il serait impossible pour Cuba de s'engager avec succès dans la voie du développement durable envisagé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, que tous les États Membres ont promis d'appuyer.

Au fil des décennies, Cuba a toujours grandement contribué à la communauté internationale, notamment en fournissant une assistance médicale remarquable aux

pays qui en avaient besoin. L'aide d'urgence fournie par Cuba aux pays africains touchés par l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest est un excellent exemple de sa solidarité avec la communauté internationale. Le Groupe des 77 et de la Chine tient ici à saluer les contributions de Cuba en matière d'aide humanitaire et forme l'espoir que le blocus imposé par les États-Unis à Cuba soit définitivement levé, afin que Cuba puisse, comme elle le mérite depuis longtemps, coopérer pleinement avec la communauté mondiale et les organisations internationales dans les domaines de la santé, de l'environnement et de l'agriculture, entre autres.

Le Groupe des 77 et de la Chine renouvelle son appui sans faille à la mise en œuvre des recommandations figurant dans la résolution 71/5. Nous appelons une nouvelle fois à la fin du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis. L'effort mondial et collectif pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 rend cet appel d'autant plus urgent et nécessaire. Le Groupe des 77 et de la Chine demande donc à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour appuyer la levée du blocus, non seulement pour le bien de Cuba mais aussi pour la pleine réalisation du développement socioéconomique de tous les membres de la communauté mondiale.

**La Présidente** (*parle en espagnol*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais proposer de clore la liste des orateurs pour la question à l'examen, compte tenu du grand nombre de délégations qui s'y sont inscrites.

*Il en est ainsi décidé.*

**M. Moncada** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour la République bolivarienne du Venezuela de prendre la parole au nom des 120 États membres du Mouvement des pays non alignés.

Tout d'abord, nous voudrions souhaiter la bienvenue au Ministre des relations extérieures de la République de Cuba, M. Bruno Rodríguez Parrilla. Nous tenons aussi à remercier le Secrétaire général de son rapport sur cette très importante question (A/73/85).

Au cours des 27 dernières années, l'Assemblée générale a exprimé son appui au peuple et au Gouvernement cubains en se prononçant décisivement en faveur de la résolution appelant à la levée du blocus l'embargo imposé à ce pays souverain par les États-Unis d'Amérique. À cet égard, le Mouvement des pays non alignés

saisit cette occasion pour réitérer, une fois de plus, son opposition la plus ferme à la promulgation et à l'imposition des mesures coercitives unilatérales, du fait de leurs effets extraterritoriaux et de leur caractère illégal. En outre, le Mouvement réaffirme son appel au Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour qu'il mette fin au blocus économique, commercial et financier imposé illégalement à Cuba depuis près de six décennies. Ce blocus non seulement constitue une violation du droit international, de la Charte des Nations Unies et des normes et principes qui régissent les relations pacifiques entre les États, mais il viole également le droit de Cuba d'avoir des échanges sans entrave avec la communauté internationale.

Le Mouvement des pays non alignés a toujours adopté une position de principe contre les mesures coercitives unilatérales, notamment les mesures utilisées comme moyens de pression politique, économique ou financière contre des États, en particulier contre des pays en développement. Le blocus imposé à Cuba est un exemple des effets néfastes des mesures coercitives unilatérales sur le bien-être de la population, qui l'empêchent de jouir pleinement de ses droits fondamentaux, y compris le droit au développement. Les préjudices directs et indirects causés par le blocus imposé à Cuba sont énormes. Ce blocus touche tous les secteurs cruciaux de l'économie cubaine, tels que la santé publique, la nutrition et l'agriculture, le commerce, les investissements et le tourisme, ainsi que le secteur bancaire, qui a été durement frappé pendant toute l'année 2018, puisque des dizaines d'institutions financières ont décidé de fermer les comptes bancaires ayant le moindre lien avec des citoyens cubains. En outre, le blocus empêche Cuba d'accéder aux marchés, à l'assistance fournie par les institutions financières internationales et aux transferts de technologie. Le blocus est aussi le principal obstacle à un accès plus large à Internet, aux échanges d'idées et au développement des relations scientifiques, sportives et culturelles.

En conséquence, nous réaffirmons sans le moindre doute que le maintien du blocus est totalement injustifiable et anachronique. Il va également à l'encontre des efforts déployés par Cuba pour parvenir au développement durable, y compris la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les pertes économiques subies par la population cubaine du fait de l'application du blocus imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique se montent à 933 milliards de dollars. Pour mettre ce chiffre dans le bon contexte, il est nécessaire de souligner que,

depuis notre examen précédent de ce point de l'ordre du jour, il y a un an seulement (voir A/72/PV.38 et A/72/PV.39), le blocus a causé des pertes supplémentaires d'environ 4 milliards de dollars.

Le Mouvement des pays non alignés estime que l'établissement de relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis d'Amérique est un premier pas positif dans le cadre du processus de normalisation des relations bilatérales. Dans le même temps, il convient de noter que rien n'a changé en ce qui concerne l'application du blocus contre Cuba, ce qui représente un revers dans le processus de normalisation des relations bilatérales. De même, certaines avancées en vue de la normalisation des relations bilatérales entre les deux pays sont en péril, comme en témoigne la politique adoptée en juin 2017 par l'actuel Président des États-Unis d'Amérique, visant à renforcer le blocus imposé à Cuba.

En outre, même si les mesures réglementaires adoptées le 15 janvier 2015 par les Départements du commerce et du Trésor représentent un pas dans la bonne direction, notamment pour les voyages à Cuba, les télécommunications et les envois de fonds, ces mesures ont une portée limitée et ne modifient que certains aspects de l'application du blocus. Malgré la décision historique de l'ancien Président des États-Unis, Barack Obama, d'informer le Congrès des États-Unis de sa décision de retirer Cuba de la prétendue liste des États soutenant le terrorisme international – une liste illégale et unilatérale dans laquelle Cuba n'aurait jamais dû être incluse –, il n'y a pas eu d'assouplissement des restrictions établies par les lois et règlements du blocus imposé à Cuba.

Le fait que 191 États Membres de l'Organisation aient voté l'an dernier pour la résolution 72/4 a constitué une manifestation de l'unanimité de la communauté internationale pour demander la fin du blocus vieux de 56 ans et le respect des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et des normes du droit international, notamment les principes de respect mutuel et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. Présentement, plus de 190 nations ont des relations politiques et économiques avec Cuba, tandis que les États-Unis d'Amérique restent les seuls à poursuivre leur politique de sanctions économiques illégales et injustifiables.

C'est pourquoi les États membres du Mouvement des pays non alignés exigent une fois de plus que les États-Unis d'Amérique cèdent à la volonté de la majorité écrasante de la communauté internationale, en se

conformant pleinement à toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, par lesquelles il est exigé la levée immédiate et complète du blocus imposé à Cuba.

Enfin, tout en réitérant son attachement au renforcement du multilatéralisme, le Mouvement des pays non alignés réaffirme que le plein respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, en particulier ceux de la souveraineté égale, de la non-ingérence et de la non-intervention, est un élément essentiel pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est pourquoi la communauté internationale doit continuer d'œuvrer de concert à l'abrogation et à l'annulation des mesures coercitives unilatérales, telles que le blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique à Cuba.

À titre national, nous nous déclarons pleinement solidaires de nos frères et sœurs cubains qui, en défense des valeurs de dignité, de patriotisme et d'humanisme, résistent à la campagne d'agression menée par la États-Unis. La République bolivarienne du Venezuela votera pour le projet de résolution contenu dans le document A/73/L.3 intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par le États-Unis d'Amérique », dans sa version initiale, telle que présentée par la délégation cubaine. Nous demandons aux membres de la communauté internationale de rejeter les propositions d'amendement figurant dans les documents à A/73/L.9 et A/73/L.16, qui visent à détourner l'attention de la question centrale qui nous préoccupe, à savoir le blocus illégal imposé à la République sœur de Cuba depuis plus de 50 ans.

En conclusion, au Venezuela, nous sommes d'avis que le moment est venu de prendre des mesures concertées pour mettre en place les mécanismes internationaux qui permettent de contrer les effets des mesures illégales imposées à des centaines de millions de personnes, victimes innocentes dans le monde entier. Le moment est venu de nous organiser pour libérer nos peuples de cette arme d'agression internationale qui assaille l'humanité.

**M. Escalante Hasbún** (El Salvador) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC). La CELAC voudrait tout d'abord saluer la présence parmi nous du Ministre cubain des relations extérieures, M. Bruno Rodríguez Parrilla.

La CELAC accueille de nouveau avec satisfaction les mesures prises entre 2015 et 2016 par Cuba et les États-Unis pour commencer le processus de normalisation de leurs relations diplomatiques. Cela a marqué le début d'un nouveau chapitre dans l'histoire de la paix et de la coexistence entre les nations américaines. Cependant, nous regrettons que le blocus soit toujours une réalité pour le peuple cubain. Sa permanence est indéniablement le principal obstacle au développement normal de Cuba.

Le rapport présenté par le Secrétaire général (A/73/85) confirme le coût de cette politique pour le pays, laquelle cause des dommages importants et injustifiables au bien-être du peuple cubain et est contraire aux désirs de paix des peuples latino-américains, tels que reflétés dans la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix. Nous regrettons aussi la nouvelle politique annoncée par le Gouvernement actuel des États-Unis, qui vise à renforcer le blocus économique, commercial et financier contre Cuba, ce qui constitue un pas en arrière dans le processus de normalisation des relations bilatérales entre les deux pays.

Le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba est contraire à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies, ainsi qu'aux buts et principes qui y figurent et au droit international. La CELAC réitère son rejet énergique de l'application des lois et des mesures contraires au droit international, comme la loi Helms-Burton, y compris ses effets extra-territoriaux, ainsi que les poursuites croissantes visant les transactions financières internationales de Cuba, ce qui est contraire à la volonté politique de la communauté internationale. Nous exhortons donc le Gouvernement des États-Unis d'Amérique à mettre fin à son application.

Le Congrès des États-Unis a le pouvoir d'éliminer complètement le blocus contre Cuba. Il a également été démontré que le Président des États-Unis, s'il le souhaite, peut faire usage de ses pouvoirs exécutifs étendus pour modifier substantiellement le blocus. La CELAC réitère sa déclaration spéciale sur la nécessité de mettre fin au blocus économique, commercial et financier des États-Unis imposé à Cuba, adoptée au cinquième Sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, tenu à Punta Cana, en République dominicaine, le 25 janvier 2017, laquelle invite le Gouvernement des États-Unis d'Amérique à se conformer aux résolutions successives adoptées par l'Assemblée générale, et à répondre aux appels répétés de la communauté internationale pour mettre fin au blocus économique,



commercial et financier qu'il maintient contre Cuba. Nous estimons que la restitution à Cuba du territoire qu'occupe la base navale des États-Unis à Guantánamo, revendiquée à maintes reprises par le peuple et le Gouvernement cubains, doit constituer un élément important du processus de normalisation des relations entre les deux pays au travers d'un dialogue bilatéral, conformément au droit international.

La Charte des Nations Unies établit des droits, des obligations et des principes qui sont devenus partie intégrante de l'acquis juridique, non seulement du droit international, mais de l'humanité. Cela ne devrait pas faire l'objet d'une violation ou d'un affaiblissement par un État Membre. Les États Membres doivent adapter leurs actions nationales et internationales aux droits, obligations et principes consacrés par la Charte.

En 2015, 2016 et 2017, la résolution portant sur le blocus imposé à Cuba a été adoptée avec 191 voix pour, confirmant ainsi l'universalité de cette cause. Pour ces raisons, la CELAC soutiendra une fois de plus fermement l'adoption du projet de résolution (A/73/L.3) intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Nous insistons sur l'incompatibilité qui existe entre l'application de mesures coercitives unilatérales qui ne sont soutenues ni par le droit international ni par la lettre ni par l'esprit de la Charte des Nations Unies, ni par les buts et principes qui y sont énoncés. Enfin, nous réitérons notre appel aux États-Unis pour qu'ils acceptent l'appel des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, de toutes les régions du monde et de leur propre peuple à mettre un terme définitif au blocus injuste imposé à la République de Cuba.

**M. Gafoor** (Singapour) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'adresser à l'Assemblée générale, au nom des 10 États membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), pour exprimer notre appui au projet de résolution A/73/L.3, sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

Je voudrais tout d'abord saluer la présence aujourd'hui dans cette salle du Ministre cubain des relations extérieures, et lui souhaiter la bienvenue à l'ONU.

L'ASEAN s'associe aux déclarations que viennent de faire les représentants de l'Égypte et du Venezuela respectivement au nom du Groupe des 77 et de la Chine et du Mouvement des pays Non alignés.

Depuis le début de la présente session, nous avons entendu des appels retentissants lancés par les États Membres pour forger un monde plus inclusif dans lequel les différends se règlent par une coopération accrue et où le dialogue l'emporte sur le retrait ou l'affrontement. L'ASEAN croit fermement en ces idéaux, qui sont conformes aux principes fondamentaux de l'égalité souveraine, de la non-ingérence et de la non-intervention consacrés par la Charte des Nations Unies. Dans un système multilatéral fondé sur des règles, rien ne justifie le blocus économique, commercial et financier unilatéral imposé à Cuba.

L'ASEAN prend note de l'évaluation du Coordonnateur résident responsable des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies à Cuba, présentée dans le dernier rapport du Secrétaire général, selon laquelle

« [le blocus] limite les possibilités de développement national et local, et place la population dans une situation économique précaire. Si les groupes les plus vulnérables sont les plus touchés, le blocus pèse sur le développement humain du pays en général » (A/73/85, p. 119).

Elle prend également note de l'évaluation du Fonds des Nations Unies pour la population, qui indique que

« [l]es effets du blocus sur les dimensions sociale, économique et culturelle du développement humain à Cuba continuent de se faire sentir, en particulier sur la qualité de vie des groupes les plus vulnérables » (*ibid.*, p. 134).

C'est la quatrième année que l'ASEAN fait une déclaration à l'Assemblée générale pour demander que le blocus unilatéral imposé à Cuba soit levé dans les meilleurs délais. Les États membres de l'ASEAN ont également voté à l'unanimité pour la résolution correspondante ces 17 dernières années.

Trois ans se sont écoulés depuis que les États-Unis et Cuba ont rétabli leurs relations diplomatiques. L'ASEAN encourage ces deux pays à faire fond sur cette première mesure et à tracer ensemble la voie vers la normalisation de leurs relations. La levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba constituerait un pas important et historique dans la bonne direction. Cela améliorerait considérablement la qualité et le niveau de vie du peuple cubain et contribuerait au développement économique des deux pays. La levée du blocus irait également dans le sens des efforts déployés

par l'Assemblée pour réaliser de manière inclusive le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous reconnaissons qu'il reste beaucoup à faire et encourageons les États-Unis et Cuba à rester attachés à un dialogue ouvert et constructif fondé sur le respect mutuel. L'ASEAN se joint à la grande majorité de la communauté internationale pour réaffirmer son appui à la levée, dans les plus brefs délais, du blocus unilatéral imposé à Cuba.

**M<sup>me</sup> Carey** (Bahamas) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom des 14 États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) au titre du point 43 de l'ordre du jour, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Je tiens à saluer la présence parmi nous du Ministre cubain des relations extérieures, qui s'est joint à nous pour la séance de ce matin.

La CARICOM s'associe aux déclarations faites par les représentants de l'Égypte, du Venezuela et d'El Salvador au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Mouvement des pays non alignés et de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, respectivement.

La Communauté des Caraïbes réaffirme son opposition sans équivoque au blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis depuis près de six décennies, un blocus qui cause des souffrances injustifiées au peuple cubain depuis près de deux générations.

Cela fait près de 30 ans d'affilée que l'Assemblée générale s'oppose, à une écrasante majorité, à cette mesure unilatérale et coercitive. La CARICOM considère que ces sanctions violent les préceptes du droit international, y compris du droit humanitaire, sont incompatibles avec les politiques de libre-échange et contraires aux normes et principes régissant les relations pacifiques entre États. Ces dernières années, la résolution a recueilli un appui mondial retentissant, tous les États Membres ayant voté pour la levée du blocus imposé à Cuba, à l'exception de deux d'entre eux. Ce vote quasi unanime en faveur de la levée immédiate du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba montre clairement la désapprobation généralisée des Membres de l'ONU à l'égard de ce blocus.

La communauté internationale a reconnu que le blocus va à l'encontre de la doctrine du multilatéralisme, des préceptes consacrés par la Charte des Nations Unies et des principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays.

La CARICOM, qui a des liens historiques, culturels et familiaux avec le peuple cubain, est particulièrement préoccupée par ce blocus à caractère punitif. Cuba est l'État le plus peuplé de la région des Caraïbes et fait partie intégrante du processus pancaribéen. Les liens entre les Caraïbes et Cuba ont été consolidés par des années de coopération active à plusieurs niveaux. Les États membres de la CARICOM entretiennent des relations étroites avec Cuba grâce à un large éventail de programmes de coopération dans des domaines tels que le commerce, les soins de santé, les infrastructures et la mise en valeur des ressources humaines.

Cuba est un partenaire économique et de développement de la Communauté des Caraïbes. Nous sommes une confrérie de nations qui continue de jouir de relations mutuellement bénéfiques. À bien des égards, notre développement régional futur dépend de notre avancement et de nos progrès collectifs. De ce fait, nous estimons que ce blocus n'est pas seulement une mesure punitive à l'encontre de Cuba, mais également un obstacle au développement de notre région dans son ensemble.

Cuba est l'ami de nombreux pays. C'est un État pacifique et généreux. C'est un partenaire coopératif dans les affaires internationales et une voix de la raison sur les questions qui sont inscrites à l'ordre du jour international. C'est pourquoi la CARICOM réaffirme son appui au droit du peuple cubain à l'autodétermination d'une manière qui soit propice à son développement socioéconomique.

La CARICOM a vu des progrès avec le rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis. Nous considérons que c'était là un pas en avant important et positif dans le processus de normalisation des relations bilatérales entre les deux pays. Dans le même temps, nous sommes préoccupés par l'annulation prévue des mesures positives prises ces dernières années. Notre sous-région comprend très bien que chaque pays a la responsabilité de mener ses propres relations bilatérales. Toutefois, nous comprenons également que nous sommes tous guidés par un ensemble de principes qui fournissent un cadre général dans lequel s'inscrivent les relations amicales entre les nations. En tant qu'acteur important dans les affaires internationales, nous espérons que les États-Unis seront disposés

à prendre en considération les opinions et les préoccupations de leurs amis et partenaires traditionnels sur cette question.

Le Groupe se félicite de la récente visite à Cuba effectuée par le Président de la Commission des relations étrangères du Sénat des États-Unis, le sénateur Bob Corker, pour discuter des relations entre les deux pays. Nous restons prudemment optimistes et espérons que sa visite contribuera à réorienter les relations dans une direction positive.

Je tiens à affirmer catégoriquement que la CARICOM continue d'entretenir des relations amicales avec Cuba et les États-Unis, deux voisins qui ne sont qu'à 145 kilomètres l'un de l'autre. C'est dans ce contexte que les États de la CARICOM appuient sans réserve le projet de résolution A/73/L.3 sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Nous considérons que la levée du blocus est une condition préalable à toute réconciliation significative entre les deux pays.

**M. Islam** (Bangladesh) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) sur le projet de résolution A/73/L.3, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Les souffrances du peuple cubain durent depuis bien trop longtemps et sont injustes. Le blocus imposé par les États-Unis a porté atteinte non seulement à l'économie cubaine, mais également au bien-être et aux droits fondamentaux du peuple cubain et des ressortissants cubains vivant à l'étranger, en leur causant des préjudices économiques injustifiés. L'OCI estime que ces mesures unilatérales vont à l'encontre des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Fidèle à sa position établie qui est conforme au droit international, l'OCI s'oppose à toute utilisation injustifiée d'une mesure unilatérale qui pourrait porter atteinte à la souveraineté et aux intérêts d'un autre État et de son peuple. Le blocus unilatéral a des incidences non seulement sur Cuba, mais aussi sur des pays tiers, ainsi que sur des entités et des entreprises qui sont passibles d'amendes pour leurs activités commerciales avec Cuba. Cela porte atteinte à l'objectif de libéralisation des échanges commerciaux que la communauté internationale poursuit depuis longtemps. Dans l'ensemble, la situation continue de susciter de graves préoccupations.

Nous déployons des efforts importants en faveur de l'humanité et du bien-être de nos peuples. Il n'y a pas si longtemps, ici même au siège de l'ONU, nos dirigeants se sont mis d'accord sur les objectifs du développement durable et se sont engagés à réaliser le souhait de la communauté mondiale de ne laisser personne de côté. Le blocus qui continue d'être imposé à Cuba entrave les efforts déployés par son peuple pour réaliser ces objectifs. Le risque que les 12 millions d'habitants de Cuba soient laissés de côté, alors qu'ils n'y sont pour rien, porte atteinte à notre objectif de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les États-Unis, qui jouent un rôle chef de file dans les efforts en faveur de l'édification d'une société mondiale prospère, ont une responsabilité plus grande pour faire en sorte que tous les avantages du Programme 2030 profitent à l'ensemble du peuple cubain. Par conséquent, l'OCI s'associe à l'écrasante majorité des États Membres pour exhorter les États-Unis à lever le blocus qu'ils ont imposé à Cuba. Les États Membres de l'OCI appuient fermement le projet de résolution A/73/L.3 et appellent les États Membres de l'ONU à voter pour ce texte, comme ils l'ont fait les années précédentes.

**M. Opimakh** (Biélorus) (*parle en russe*) : La République du Biélorus s'est toujours opposé au recours aux sanctions unilatérales en matière de politique étrangère. Le recours à des mesures coercitives économiques en tant que moyen de pression sur des États souverains constitue une violation flagrante des normes et des principes du droit international. De telles mesures sont inacceptables dans le monde moderne et doivent être rejetées par toute société civilisée. Malheureusement, les mesures constructives qui avaient été prises par les États-Unis et Cuba dans le cadre du processus de normalisation de leurs relations bilatérales amorcé en 2015 et 2016 ne se sont pas poursuivies et ont fait place à une nouvelle politique plus stricte à l'égard de La Havane. Les discours négatifs qui s'intensifient et les restrictions qui continuent d'être imposées à Cuba non seulement ne contribuent pas à un dialogue constructif entre les parties, mais sapent aussi les résultats constructifs qui avaient été obtenus grâce à leur coopération bilatérale. Cette situation continue d'avoir des répercussions négatives sur le développement économique de Cuba, qui touchent en premier lieu ses citoyens.

Selon nous, le règlement de cette situation de façon civilisée, sur la base du respect mutuel et d'une coopération sur un pied d'égalité, est non seulement possible mais aussi réalisable dans les plus brefs délais, comme nous avons pu le constater il y a quelques

années. Il suffit de faire preuve de volonté politique et de courage pour lever le blocus économique imposé depuis longtemps à cette île de la liberté. À cet égard, nous exprimons l'espoir que le processus constructif allant dans ce sens reprendra conformément aux normes du droit international et aux principes du règlement pacifique des différends. Le Bélarus maintient sa position selon laquelle il faut engager un dialogue véritable et dynamique au lieu de recourir aux pressions et aux sanctions économiques et politiques. Nous avons indiqué à maintes reprises que toutes les tentatives de la part d'un État de modifier le système politique interne d'un autre État par des moyens de pression militaires, politiques, économiques sont inacceptables. Le Bélarus appelle à la levée totale, globale et irréversible du blocus économique, financier et commercial imposé à Cuba par les États-Unis. Seuls des progrès véritables dans ce sens permettront d'améliorer les relations bilatérales entre Cuba et les États-Unis.

**M. Dang Dinh Quy** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue au Ministre cubain des relations extérieures, S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla. Je voudrais également remercier sincèrement le Secrétaire général de son rapport détaillé (A/73/85) sur l'application de la résolution 72/4.

Le Viet Nam s'associe aux déclarations qui ont été faites par le représentant du Venezuela, au nom du Mouvement des pays non alignés, par le représentant de l'Égypte, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le représentant de Singapour, au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Il y a quelques années, nous avons été encouragés par l'intention clairement exprimée par le Gouvernement américain d'ouvrir un nouveau chapitre dans ses relations avec Cuba en prenant un certain nombre de mesures, notamment en demandant au Congrès américain de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba. Malheureusement, cette tendance positive a connu des revers depuis le mois d'avril l'année dernière, lorsque les États-Unis ont commencé à introduire progressivement des mesures plus strictes pour renforcer à nouveau et consolider ce blocus. Le renouvellement des sanctions américaines a créé davantage d'obstacles et de défis aux efforts déployés par Cuba pour exploiter son potentiel de développement, notamment en tirant parti de ses relations commerciales avec ses partenaires américains et tiers. Ces mesures coercitives représentent un recul important qui

exacerbe non seulement les tensions dans les relations bilatérales entre les deux pays, mais qui a également de graves conséquences pour les Cubains et en particulier pour les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

Comme nous le faisons depuis 26 ans, nous sommes réunis ici aujourd'hui pour nous prononcer sur un projet de résolution de l'Assemblée générale (A/73/L.3) demandant aux États-Unis de lever ce blocus. Depuis 1992, lorsque Cuba a présenté à l'Assemblée le premier projet de résolution sur ce point de l'ordre du jour, l'appui aux revendications légitimes du peuple cubain n'a cessé d'augmenter. L'an dernier, la version de cette résolution a été adoptée par 191 voix contre 2, ce qui montre que l'appel à la levée immédiate du blocus représente l'opinion majoritaire de la communauté internationale.

En ce moment où nous concentrons nos efforts sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le blocus imposé par les États-Unis entrave les efforts et les initiatives du peuple et du Gouvernement cubains visant à participer à ce processus. Le Viet Nam, qui a fait l'objet d'un blocus commercial imposé par les États-Unis pendant 19 ans, comprend parfaitement ces difficultés et ces conséquences négatives. Les relations entre le Viet Nam et les États-Unis montrent que seuls un dialogue et une coopération constructifs peuvent favoriser la confiance mutuelle et apporter des changements positifs. Les blocus et d'autres mesures similaires ne font qu'aggraver le problème. En outre, ces mesures vont à l'encontre de la volonté de tous les pays du monde d'entretenir des relations internationales saines et fondées sur l'égalité, quelles que soient les différences qui caractérisent leurs systèmes politiques, tout en respectant le droit de chaque pays de choisir sa propre voie de développement.

Le Viet Nam réaffirme son opposition aux tentatives de tout État d'imposer des embargos unilatéraux ou des mesures coercitives à un autre État. Nous allons voter aujourd'hui pour le projet de résolution A/73/L.3 afin d'exprimer notre volonté de nous associer à la communauté internationale pour demander aux États-Unis de lever le blocus unilatéral qu'ils ont imposé à Cuba et de permettre à cette île d'exercer sa liberté d'entretenir, dans des conditions d'équité et de justice, des relations économiques et commerciales avec tous ses partenaires dans le monde conformément au droit international, et de construire son avenir en toute liberté. Nous demandons instamment au Gouvernement des États-Unis de



changer sa politique actuelle à l'égard de Cuba, afin de réponse aux besoins des deux peuples et d'en tirer profit, dans l'intérêt d'une paix et d'un développement durables dans la région et dans le monde en général.

À cet égard, nous nous félicitons vivement la volonté de Cuba de poursuivre le dialogue et la coopération sur les questions d'intérêt commun et de négocier les questions bilatérales en suspens avec les États-Unis, sur la base des principes d'égalité, de réciprocité et de respect mutuel pour la souveraineté et l'indépendance nationales.

En votant pour le projet de résolution, le Viet Nam affirme une fois de plus son ferme appui à l'amitié, à la coopération et à la solidarité avec Cuba, et dans le même temps, renouvelle son engagement indéfectible à sauvegarder les principes du droit international consacrés par la Charte des Nations Unies.

**M. Kim Song** (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : La délégation de la République populaire démocratique de Corée exprime son appui total au projet de résolution A/73/L.3 intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », sur la base de la position de principe du Mouvement des pays non alignés et du Groupe des 77 qui s'opposent à toute forme de sanctions économiques unilatérales.

Ma délégation condamne fermement le blocus imposé à Cuba en ce qu'il constitue une atteinte à sa souveraineté, un crime contre l'humanité et une violation des droits de l'homme, contraires à la Charte des Nations Unies. Tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies exigent la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis et appellent à la création d'un environnement pacifique propice au développement durable.

Depuis la création de la République de Cuba, les États-Unis lui ont imposé un blocus unilatéral, pendant près de six décennies maintenant, en violation du droit international. Les pertes économiques de la République de Cuba engendrées par ce blocus s'élèvent à des dizaines de milliards de dollars. En novembre 2017, le Département du Trésor, le Département d'État et le Département du commerce des États-Unis ont décidé d'imposer des obstacles supplémentaires pour restreindre davantage les possibilités offertes aux milieux d'affaires américains à Cuba. Ces décisions montrent clairement que les États-Unis ont toujours l'intention d'effectuer un

changement de régime à Cuba par le biais d'un blocus économique solidement ancré contre ce pays.

Ma délégation est convaincue que l'adoption du projet de résolution d'aujourd'hui, avec le plein appui de l'écrasante majorité pendant la séance, aussi importante que lors de toute séance précédente de l'Assemblée sur cette résolution, sera le reflet de la volonté unanime de la communauté internationale, qui apporte son soutien constant et fait preuve d'une solidarité indéniable vis-à-vis du Gouvernement et du peuple cubains, qui luttent pour une juste cause.

Enfin, ma délégation souhaite saisir cette occasion pour exprimer une fois de plus son ferme soutien et sa solidarité au Gouvernement et au peuple cubains, qui luttent vigoureusement pour défendre la dignité et la souveraineté d'une nation confrontée au blocus unilatéral imposé par les États-Unis.

**M. Rattray** (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe aux déclarations prononcées au nom du Groupe des 77 et de la Chine, de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, du Mouvement des pays non alignés et de la Communauté des Caraïbes, et formule les observations suivantes à titre national.

La Jamaïque se déclare profondément déçue que l'Assemblée générale doive encore se réunir, une fois de plus cette année, pour examiner un énième projet de résolution (A/73/L.3) sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis. La Jamaïque s'est toujours opposée au blocus imposé à Cuba par les États-Unis, en violation du droit international. Le blocus constitue un affront à l'expression collective de la communauté internationale, qui a toujours appelé à ce qu'il soit levé. L'opinion qui prévaut au sein de la communauté internationale a une fois de plus été exprimée l'année dernière, lorsque 191 États Membres ont voté pour la résolution 72/4 visant à ce que soit levé le blocus économique, une politique vieille de 56 ans.

La Jamaïque est préoccupée par le fait qu'en dépit des progrès accomplis ces dernières années en vue d'un rapprochement entre les États-Unis d'Amérique et Cuba, nous assistons aujourd'hui à un renforcement du blocus, ce qui diminue les chances d'un dialogue véritable entre ces deux pays. La Jamaïque fait état de preuves en faveur du renforcement de cette politique. Premièrement, les restrictions concernant les transactions financières internationales de Cuba, notamment

avec les organisations multilatérales, ont augmenté. Deuxièmement, l'Administration américaine a renforcé le blocus contre Cuba le 16 juin 2017 avec la signature du mémorandum présidentiel de sécurité nationale intitulé « Renforcement de la politique des États-Unis à l'égard de Cuba ». Troisièmement, le 8 novembre 2017, le Département du commerce, le Département du Trésor et le Département d'État des États-Unis ont publié de nouveaux règlements et dispositions pour mettre le mémorandum en œuvre. Enfin, le 10 septembre, l'Administration américaine a prorogé jusqu'au 14 septembre 2019 l'application contre Cuba de la loi sur le commerce avec l'ennemi, maintenant ainsi le cadre juridique sur lequel repose la politique de blocus contre Cuba depuis 1962.

Nous sommes en outre préoccupés par le fait que le tourisme des États-Unis vers Cuba demeure illégal dans les faits, malgré le rétablissement des relations diplomatiques en 2015 et le retrait de Cuba de la liste, élaborée par les États-Unis, des États qui soutiennent le terrorisme.

De plus, nous notons que le Département du Trésor, le Département du commerce et le Département d'État des États-Unis sont utilisés pour mener des enquêtes sur tous ceux qui établissent ou envisagent d'établir des relations financières, commerciales et économiques normales avec Cuba et pour engager des poursuites contre eux. L'application extraterritoriale des lois des États-Unis viole non seulement le droit international, mais également les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. En effet, elle représente une menace permanente pour la stabilité d'un État Membre de l'Organisation et contrevient aux principes du multilatéralisme.

Je tiens à souligner que même si la politique et la législation des États-Unis prévoient techniquement une dérogation pour le commerce des matières premières destinées à l'alimentation et à la médecine, conformément au droit international humanitaire, la portée extraterritoriale des sanctions américaines et les conséquences du désengagement face aux risques des banques correspondantes ont pour effet de bloquer le commerce humanitaire fondamental. En fait, Cuba n'est même pas en mesure d'échanger des denrées alimentaires et des médicaments avec des filiales de sociétés américaines dans des pays tiers.

La situation est d'autant plus préoccupante que des rapports font état des effets persistants du blocus sur l'existence de Cubains ordinaires. Dans un contexte où la communauté internationale a consenti à mettre

l'accent sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable, il semble malavisé de maintenir le blocus alors même que nous proclamons la nécessité de ne laisser personne de côté. Le blocus constitue le principal obstacle au développement de l'économie cubaine.

En plus d'empêcher la réalisation des objectifs de développement durable, le blocus est un obstacle au plan national de Cuba pour le développement socio-économique. Par conséquent, cela confirme que le blocus constitue une violation du droit à la paix, au développement et à la sécurité d'un État souverain.

La Jamaïque a toujours estimé qu'il est essentiel de collaborer avec Cuba. Nous entretenons depuis longtemps des relations fructueuses avec Cuba, l'un de nos voisins les plus proches, qui a été témoin du développement d'un cadre de coopération actif et dynamique, malgré les défis posés par le blocus. Notre relation a incité le Gouvernement jamaïcain à approuver, au cours des neuf dernières années, une motion présentée par le Parlement en faveur de nos frères et sœurs cubains.

Pour toutes ces raisons, nous voterons pour le projet de résolution, dans sa version initiale, comme nous l'avons fait les années précédentes.

**M. Lal** (Inde) (*parle en anglais*) : L'Inde s'associe aux déclarations faites par le représentant de l'Égypte, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le représentant du Venezuela, au nom du Mouvement des pays non alignés.

Nous souhaitons la bienvenue ici, aujourd'hui, au Ministre cubain des relations extérieures, S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla. Nous remercions également le Secrétaire général de son rapport sur la question (A/73/85).

Chaque année, depuis plus de 25 ans, l'Assemblée générale examine la question du blocus économique, commercial et financier imposé il y a plus de cinq décennies à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Chaque année, l'Assemblée condamne l'imposition de lois et de règlements ayant une portée extraterritoriale et toute autre forme de mesures économiques coercitives qui entravent le progrès et la prospérité des peuples partout dans le monde. L'an dernier, 191 États Membres ont voté pour la résolution 72/4, exprimant ainsi leur ferme soutien à la levée du blocus.

L'Assemblée générale a également exhorté tous les États à s'abstenir d'adopter ou d'appliquer des lois et mesures ayant des effets extraterritoriaux qui portent

atteinte à la souveraineté des États, comme leur en font obligation la Charte de Nations Unies et le droit international, et à abroger ou annuler ces lois s'ils les appliquent encore. Il ne fait guère de doute que le maintien du blocus, en contradiction avec la majorité écrasante de l'opinion mondiale telle qu'exprimée par l'Assemblée, nuit au multilatéralisme et à la crédibilité même l'Organisation des Nations Unies.

En tant que plus grande démocratie du monde animée d'une foi inébranlable dans le multilatéralisme, l'Inde est solidaire de l'Assemblée et rejette sans ambiguïté les lois nationales qui ont des effets extraterritoriaux. De tels blocus entravent la pleine réalisation du développement socioéconomique de la population du pays touché, en particulier les femmes et les enfants. Ils entravent également la pleine jouissance des droits de l'homme, notamment le droit au développement, à l'alimentation, aux soins médicaux et aux services sociaux.

Les rapports successifs du Secrétaire général, et le rapport présenté cette année ne fait pas exception, ont établi que le blocus, notamment en raison de ses effets extraterritoriaux, avait des incidences négatives sur les Cubains et sur les efforts de développement entrepris par Cuba.

Dans le même temps, nous tenons à saluer les réalisations notables du peuple cubain dans les domaines socioéconomique et du développement, en particulier le fait que Cuba occupe une place élevée dans le classement de l'Indice de développement humain et a atteint plusieurs des objectifs du Millénaire pour le développement avant l'échéance fixée.

Il y a trois ans, lorsqu'ils ont lancé ce programme porteur de transformation qu'est le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les dirigeants du monde entier ont une fois encore exhorté tous les États à s'abstenir d'adopter ou d'appliquer des mesures économiques, financières ou commerciales unilatérales dérogeant au droit international et à la Charte des Nations Unies. Le maintien du blocus va considérablement limiter la capacité de Cuba de mettre en œuvre le Programme 2030 dans son intégralité.

Les compétences de Cuba en matière de soins de santé, acquises en dépit des conditions qui lui sont imposées, lui ont permis de répondre rapidement, efficacement et concrètement à l'appel lancé par l'Assemblée générale à tous les pays pour faire face à la crise de l'Ebola en Afrique.

Les contacts interpersonnels recèlent d'immenses possibilités pour ce qui est de favoriser la compréhension entre les nations. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour promouvoir un environnement exempt de sanctions et de blocus. L'Inde espère que le blocus imposé à Cuba sera levé le plus rapidement possible et appuie le projet de résolution A/73/L.3 déposé par Cuba.

**M. Matjila** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Avant d'aborder la question qui nous occupe, qu'il me soit permis d'exprimer les condoléances les plus sincères de l'Afrique du Sud aux États-Unis d'Amérique après la fusillade tragique qui a eu lieu à Pittsburgh il y a quelques jours. Nos pensées et nos prières vont aux familles endeuillées et à ceux qui se trouvent encore entre la vie et la mort. Cette fusillade souligne une fois de plus la nécessité pour nous tous de rester unis contre toutes les formes de haine et de violence.

Nous saluons la participation du Ministre cubain des relations extérieures, S. E. M. Bruno Rodriguez Parrilla, à cet important débat, qui vise à mettre un terme à l'injustice que représente le blocus contre Cuba.

S'agissant des questions importantes sous examen, l'Afrique du Sud s'associe aux déclarations faites par le représentant de l'Égypte, au nom du Groupe des 77 et de la Chine; le représentant du Royaume du Maroc, au nom du Groupe des États d'Afrique; et le représentant de la République bolivarienne du Venezuela, au nom du Mouvement des pays non alignés.

Nous accueillons favorablement le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 72/4, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique » (A/73/85).

Cuba continue de manifester son attachement à la coopération Sud-Sud en partageant son expérience, ses connaissances et la valorisation de son capital humain, entre autres choses, avec d'autres pays en développement, dans un esprit de solidarité entre les peuples et les pays du Sud. On ne saurait trop insister sur le fait que les liens d'amitié et de camaraderie entre l'Afrique du Sud et Cuba sont profondément enracinés et solides. Au prix de grands sacrifices, Cuba a contribué de manière importante à la libération de l'Afrique du Sud de l'apartheid, ce dont nous lui sommes éternellement reconnaissants.

Ces liens d'amitié se sont poursuivis et approfondis sous le système démocratique sud-africain, l'Afrique

du Sud et Cuba entretenant d'excellentes relations bilatérales dans un large éventail de domaines en vue de la poursuite de notre quête commune visant à soulager nos peuples et tous les peuples du monde du terrible fardeau de la pauvreté, de la marginalisation socioéconomique et du dénuement.

L'Afrique du Sud continue d'appuyer, comme elle le fait depuis toujours, la résolution sur la nécessité de mettre fin au blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. L'imposition de mesures coercitives unilatérales par une grande puissance économique telle que les États-Unis, contre un pays frère en développement, qui plus est un de ses voisins les plus proches sur le plan géographique, a causé des dommages incommensurables au développement du peuple cubain et demeure plus que jamais injustifiée.

De fait, les États-Unis eux-mêmes ont reconnu cet état de fait sous l'administration Obama, qui s'est alors s'employée à normaliser les relations diplomatiques et à assouplir progressivement le blocus. Malheureusement, cette avancée a depuis été annulée et le peuple cubain se heurte une fois de plus à des obstacles colossaux à la jouissance de ses droits fondamentaux, y compris le droit au développement, et à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'Afrique du Sud demeure également profondément préoccupée par le fait que le blocus unilatéral et illégal imposé à Cuba par les États-Unis s'applique de manière extraterritoriale. Cette politique régressive empêche les pays tiers d'avoir des relations normales dans les domaines du commerce et de l'investissement avec Cuba, ce qui compromet un peu plus nos efforts collectifs en faveur du développement durable.

Le fait qu'en dépit de ces difficultés, Cuba a continué de faire des progrès considérables pour relever les défis auxquels elle se heurte en matière socioéconomique et de développement témoigne de la force de caractère du peuple cubain. L'une de ces réalisations est le secteur de la santé, qui par son excellence rivalise avec celui de nombreux pays développés. L'Afrique du Sud continue de bénéficier d'un large éventail d'accords de coopération avec Cuba dans ce secteur, ainsi que dans d'autres domaines.

L'Afrique du Sud rejette les propositions d'amendement A/73/L.9 à A/73/L.16, présentées par les États-Unis, au projet de résolution de cette année (A/73/L.3). Elles représentent clairement une tentative

de détourner l'attention des graves violations des droits de l'homme que le blocus inflige au peuple cubain. L'Afrique du Sud exhorte les États-Unis à rétablir des relations diplomatiques cordiales dans le but d'avancer vers la levée du blocus déplorable imposé à Cuba, vestige d'une époque révolue et contraire à l'esprit de la Charte des Nations Unies à laquelle nous sommes tous attachés en tant qu'États Membres de l'Organisation. Il va donc de soi que l'Afrique du Sud votera de nouveau en solidarité avec Cuba et appelle tous les États Membres, y compris les pays développés, qui semblent très silencieux en ce moment, à faire entendre leur condamnation et à voter pour le projet de résolution dont nous sommes saisis, qui exhorte la communauté internationale à travailler de concert pour libérer Cuba des chaînes politiques, économiques, commerciales et financières d'un blocus qui lui est imposé depuis plus de 50 ans.

**M. Gertze** (Namibie) (*parle en anglais*) : Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue au Ministre cubain des relations extérieures à la séance d'aujourd'hui.

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par le Représentant permanent du Venezuela, au nom du Mouvement des pays non alignés, le Représentant permanent du Maroc, au nom du Groupe des États d'Afrique, et le Représentant permanent de l'Égypte, au nom du Groupe des 77 et de la Chine. La Namibie remercie le Secrétaire général de son rapport sur l'application de la résolution 72/4, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique » (A/73/85).

Depuis près de 60 ans, le peuple cubain est soumis à un blocus économique, commercial et financier injuste et inutile, imposé par les États-Unis dans une tentative infructueuse de provoquer un changement de gouvernement en République de Cuba. En 2016, c'est avec satisfaction que nous avons assisté à un changement de ton de la part du Gouvernement des États-Unis et nous espérions alors que le blocus prendrait fin immédiatement. Au lieu de cela, nous avons vu les tensions s'exacerber, non pas parce que le peuple de Cuba a fait preuve de mauvaise volonté à l'égard des États-Unis d'Amérique mais simplement parce qu'il continue d'exercer son droit souverain et démocratique d'avoir un gouvernement de son choix.

Je voudrais rappeler à l'Assemblée que le blocus, qui est contraire au droit international et à la Charte des Nations Unies, viole le droit des Cubains à la santé, à l'alimentation, à l'éducation, aux sports, à la culture et



au développement. Concrètement, il bafoue les droits de l'homme et la dignité des Cubains. De plus, il continue d'avoir de graves répercussions sur l'économie cubaine, affectant le commerce extérieur, l'investissement et, bien sûr, l'économie en général. Nous signalons que le Gouvernement et le peuple cubains continuent d'être privés des recettes provenant de l'exportation des biens et services, qui restent les secteurs plus touchés par le blocus. Le peuple cubain doit être autorisé à prendre part au système économique international sans restriction.

La Namibie tient à rappeler aux États Membres la signature, le 17 juin 2017, par l'actuel Gouvernement des États-Unis, d'une directive intitulée « Mémoire sur la sécurité nationale visant à renforcer la politique des États-Unis envers Cuba », qui a marqué un recul dans les relations bilatérales entre les deux pays. Nous exhortons une fois de plus les États-Unis à lever le blocus économique imposé à Cuba. La Namibie a pris note des projets d'amendements A/73/L.9 à A/73/L.16 proposés par les États-Unis au projet de résolution A/73/L.3, qui demande la levée du blocus. Ces amendements apparaissent comme une tentative des États-Unis de justifier le blocus, dont il a été démontré qu'il est dépassé et constitue en fait une grave violation des droits fondamentaux de l'ensemble du peuple cubain. Il est regrettable qu'à l'heure où, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le monde s'est engagé à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté, de tels amendements, et le blocus qui perdure, laissent en fait Cuba de côté. Nous appelons les États Membres à ne pas autoriser pareilles tentatives, car elles ne manqueraient pas d'affaiblir notre attachement au multilatéralisme.

Pour conclure, la Namibie continue de soutenir Cuba contre ce blocus injuste et appelle la communauté internationale à aider le peuple cubain à faire en sorte qu'il soit levé sans condition.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général de son rapport sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique (A/73/85). La Fédération de Russie a toujours suivi sa position de principe en ce qui concerne la résolution annuelle de l'Assemblée générale à ce sujet, présentée par nos amis cubains. Nous sommes solidaires de l'immense majorité des membres de la communauté internationale et avons déployé des efforts concertés en ce sens. Nous condamnons catégoriquement le blocus imposé à Cuba par les États-Unis et réclamons sa levée

immédiate et totale. Les deux Chambres de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie ont une fois de plus adopté un appel à l'Assemblée générale et aux parlements des États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour qu'ils condamnent une nouvelle fois l'attitude destructrice de Washington. Ces textes ont été distribués en tant que documents de l'Assemblée générale au titre du point 43 de l'ordre du jour.

Nous considérons la poursuite du blocus commercial, économique et financier imposé à Cuba par les États-Unis comme une odieuse réminiscence de la guerre froide et un exemple flagrant de sanctions unilatérales et illégitimes. Nous estimons que le recours à de telles pratiques illégales est un anachronisme contre-productif, totalement injustifié au regard de la réalité contemporaine et complètement incompatible avec l'objectif de veiller au développement progressif de la coopération internationale.

La Russie s'était félicitée de la décision prise par les États-Unis d'Amérique le 26 octobre 2016 de s'abstenir dans le vote sur la résolution 71/5, ce qui avait eu pour conséquence que, pour la première fois en un quart de siècle, aucune voix contre n'avait été exprimée sur ce texte ce jour-là. Néanmoins, et bien que Washington ait reconnu la futilité de continuer à tenter d'isoler La Havane, le blocus reste en vigueur, nuisant considérablement à l'économie cubaine et empêchant ses citoyens de jouir de leur droit légitime à une vie décente, en particulier dans des domaines importants sur le plan social. En outre, un certain nombre de mesures d'atténuation introduites par la précédente Administration américaine ne sont toujours pas entrées en vigueur ou ne fonctionnent pas comme elles le devraient, ce qui entrave gravement la pleine intégration de Cuba dans le système financier et économique mondial et l'empêche de développer efficacement sa coopération avec des partenaires étrangers. Le fait que Cuba soit dans l'incapacité de participer aux opérations des établissements de crédit internationaux et soit exclue du système standard de transactions entre États compliquent sérieusement l'accès de La Havane aux emprunts extérieurs et aux modes de paiement généralement acceptés pour les opérations d'exportation et d'importation, ce qui réduit considérablement le pouvoir d'achat de Cuba et entrave la croissance de ses échanges commerciaux.

Dans le domaine des marchandises, le blocus impose des restrictions strictes en ce qui concerne les systèmes technologiques complexes, pour lesquels les éléments fabriqués aux États-Unis ne peuvent pas dépasser

25 %. Cela touche tout particulièrement les équipements de forage pétrolier, les technologies de l'information et des communications, l'aviation et les technologies médicales de pointe, entre autres.

L'impossibilité pour Cuba d'accéder librement au marché de l'investissement est un obstacle majeur au développement de ses relations commerciales et économiques. En dépit d'investissements ponctuels réalisés par quelques-uns, pour l'essentiel des sociétés européennes, la majeure partie des gouvernements souhaitant ménager leurs relations avec les États-Unis d'Amérique s'abstiennent jusqu'à présent de coopérer largement avec Cuba dans ce domaine. Le manque d'investissements massifs et systémiques dans les secteurs de l'énergie, les transports et les infrastructures logistiques et portuaires ralentit considérablement le développement de l'économie cubaine. Nous espérons que l'Administration américaine actuelle ne gèlera pas le processus de normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis et ne fera pas marche arrière. Nous estimons que les retombées positives du rapprochement entre Washington et La Havane seront préservées et suivies d'une évolution importante en vue de régler, sur un pied d'égalité et dans le respect mutuel, les principaux problèmes qui se posent dans les relations bilatérales entre les deux pays.

Aujourd'hui, la Fédération de Russie votera une fois de plus pour le projet de résolution (A/73/L.3), qui exige la levée totale du blocus. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 appelle à traiter de manière équitable tous les membres de la communauté internationale, en ne laissant personne de côté. Il est essentiel que nous tendions la main à ceux qui ont particulièrement besoin de notre aide. Nous appelons toutes les délégations présentes à manifester leur solidarité avec le peuple cubain dans la lutte qu'il mène pour avoir accès à des conditions égales qui lui permettront d'assurer son développement socioéconomique, et à voter pour le projet de résolution.

**M. Gómez Camacho** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Mexique estime qu'il est capital de participer au présent débat et de réaffirmer sa volonté de promouvoir des relations internationales propices à la croissance économique, au développement social et au règlement pacifique des différends, dans un cadre de respect mutuel. Fort de cette conviction, il a soutenu le processus nécessaire de normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis observé ces dernières années.

Le Mexique réitère son rejet des actions unilatérales contre la République de Cuba, y compris l'imposition, depuis plus de cinq décennies, d'un blocus économique, commercial et financier, qui est contraire au droit international et va à l'encontre de relations d'amitié et de coopération entre les États. Il rejette également l'application de lois nationales commerciales discriminatoires destinées à avoir des effets extraterritoriaux. Nous appelons à la relance du dialogue nécessaire entre les États-Unis et Cuba. Nous sommes convaincus que les relations entre pays voisins du continent américain sont bénéfiques lorsqu'elles sont construites en tenant compte de la situation actuelle et se fondent sur des interactions profondes entre les peuples et une entente entre les gouvernements. C'est pourquoi nous avons besoin de plus d'ouverture et d'une plus grande liberté de circulation des personnes, des marchandises, des technologies et des idées.

Le Mexique est convaincu que la levée du blocus économique, commercial et financier permettra à Cuba d'améliorer le niveau de vie de sa population, car elle aura accès au système financier international au même titre que les autres États, et les flux commerciaux et les entrées d'investissement augmenteront, ce qui profitera naturellement à toute la région. Cela lui permettra également d'avancer vers la mise en œuvre complète du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. En dépit des difficultés qu'elle rencontre depuis plus de 50 ans, la République de Cuba affiche un indice de développement humain élevé, qui a été reconnu récemment dans le Rapport régional du Programme des Nations Unies pour le développement sur le développement humain en Amérique latine et dans les Caraïbes 2018. Le pays obtient des résultats remarquables en matière d'accès universel et gratuit aux services de base, ainsi que de lutte contre la pauvreté et la faim.

Les peuples mexicain et cubain partagent une relation historique et profonde. Cette relation a été renforcée au moyen d'un dialogue politique fluide, intense et fondé sur la confiance; d'un cadre juridique vaste et solide; et de l'intensification des échanges commerciaux et des investissements. Cela nous a permis de dynamiser notre action sur des questions d'intérêt commun, en fonction de la réalité dans les deux pays. Le Mexique continuera d'appuyer les mesures prises par le Gouvernement cubain pour continuer d'actualiser son modèle de développement socioéconomique. Nous suivons avec attention le processus de réforme de la Constitution en cours dans le pays, qui vise à l'adapter à l'époque

et aux besoins nouveaux. Le blocus ne facilite en rien le changement.

**M. Ma Zhaoxu** (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine salue la présence du Ministre des relations extérieures de la République de Cuba, M. Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla.

Nous nous associons à la déclaration qui a été prononcée par le représentant de l'Égypte au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 définit un plan général pour le développement durable mondial. Il ouvre une ère nouvelle et définit clairement les paramètres du développement national et de la coopération internationale. Nous sommes entrés dans la troisième année de sa mise en œuvre, mais les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs qui font partie des principales préoccupations des pays en développement, notamment l'élimination de la pauvreté, ne donnent guère de raisons d'espérer. Tous les pays doivent défendre les principes d'entente mutuelle, de développement commun et de résultats partagés, en ayant conscience du fait qu'ils font partie d'une communauté humaine avec un avenir commun. Nous devons lutter ensemble contre nos problèmes communs, créer de nouvelles possibilités, donner un nouvel élan au développement, mobiliser nos avantages complémentaires et obtenir des résultats mutuellement bénéfiques, et ce avec un sentiment d'urgence accru. Dans ce contexte, le blocus économique et les sanctions imposés par les États-Unis à Cuba doivent prendre fin immédiatement.

Pendant 26 années consécutives, l'Assemblée générale a adopté, à une écrasante majorité, la résolution intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », en exhortant tous les États à respecter la Charte des Nations Unies et les principes du droit international et à abroger ou annuler toutes les lois et mesures ayant des effets extraterritoriaux qui portent atteinte à la souveraineté d'autres États ou aux intérêts légitimes d'entités ou de personnes relevant de leur juridiction, ainsi qu'à la liberté du commerce et de la navigation. Il est regrettable, toutefois, que les années passent sans que ces résolutions ne soient véritablement appliquées et que le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis soit toujours en place. Il s'agit là d'une violation des buts et principes consacrés par la Charte et des résolutions pertinentes de l'Assemblée. Le blocus a entraîné des pertes économiques et financières considérables pour Cuba, en

faisant obstacle aux efforts que le peuple cubain déploie pour éliminer la pauvreté et réaliser les objectifs de développement durable. Il porte atteinte au droit à la survie et au développement du peuple cubain, et perturbe les relations économiques, commerciales et financières autrefois normales entre Cuba et d'autres pays. La Chine s'est toujours prononcée en faveur du respect du droit des pays de choisir en toute indépendance leur propre système social et leur mode de développement, et elle est opposée à l'imposition de sanctions unilatérales de nature militaire, politique, économique ou autre contre un État tiers.

La Chine respecte toujours les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et les applique strictement. La Chine et Cuba maintiennent des échanges économiques et de personnel. Notre coopération amicale et mutuellement avantageuse dans tous les domaines se poursuit. Cela répond aux vœux des peuples chinois et cubain et est propice au développement économique et social de Cuba.

Le monde connaît aujourd'hui de profondes évolutions, jamais vues depuis 100 ans. La paix, le développement, la coopération et les résultats avantageux pour tous sont devenus la tendance de notre époque. Des échanges sur un pied d'égalité entre les nations et la coopération dans l'intérêt mutuel font partie de la tendance générale. Le dialogue entre égaux et les consultations amicales représentent la meilleure façon de régler les différends.

Ces dernières années, les États-Unis et Cuba ont rétabli leurs relations diplomatiques, en prenant des mesures importantes pour normaliser les relations entre les deux pays. La Chine espère que les États-Unis et Cuba continueront d'aller de l'avant dans ce processus et que les États-Unis abrogeront intégralement et dans les meilleurs délais leur politique de blocus contre Cuba. Les deux parties doivent suivre la tendance historique de notre époque, en établissant des relations interétatiques normales, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aux normes fondamentales régissant les relations internationales. Cela répond aux intérêts communs des États-Unis et de Cuba et de leurs peuples, contribuera à la paix et à la stabilité sur tout le continent américain et bénéficiera au développement commun de la communauté internationale.

La Chine votera une fois de plus pour le projet de résolution (A/73/L.3) présenté par Cuba au titre de du point de l'ordre du jour intitulé « Nécessité de lever le

blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

**M. Llorenty Solíz** (État Plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation se félicite du rapport du Secrétaire général (A/73/85).

Nous nous associons aux déclarations faites respectivement par le Représentant permanent de l'Égypte au nom du Groupe des 77 et de la Chine, le représentant du Venezuela au nom du Mouvement des pays non alignés, et le représentant d'El Salvador au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Nous voudrions avant toute chose saluer la présence parmi nous du camarade Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des relations extérieures, et de sa délégation.

Le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba est une question hautement importante. C'est peut-être l'une des questions les plus importantes inscrites à l'ordre du jour de l'ONU, étant donné qu'elle incarne la raison d'être et le sens même de l'Organisation, ainsi que les défis qui la menacent. Dans le cadre du blocus imposé à Cuba, depuis plus d'un demi-siècle, le principe du respect de la souveraineté, de l'égalité et de l'autodétermination des peuples est violé de façon systématique. Avec le blocus contre Cuba, l'on bafoue impunément depuis plus d'un demi-siècle l'importance de régler nos différends dans le cadre d'un ordre fondé sur des règles communes à tous les États.

Pendant plus de 26 ans consécutives, la communauté internationale a réaffirmé – quasiment à l'unanimité – la nécessité de lever le blocus imposé à Cuba par les États-Unis. Pourtant, c'est la vingt-septième fois que nous nous réunissons ici pour réclamer à un seul pays, les États-Unis d'Amérique, de s'abstenir d'appliquer des mesures unilatérales et de souscrire aux obligations et aux engagements découlant de sa qualité de Membre de l'Organisation. Pourquoi cela ne revêtirait-il pas une importance que l'un des Membres les plus puissants de l'ONU, l'un des membres permanents du Conseil de sécurité, de surcroît pays hôte de l'Organisation, refuse de se conformer aux obligations inhérentes à sa participation à l'Organisation? Il est temps que l'Assemblée générale et l'Organisation des Nations Unies fassent respecter les décisions que leurs membres ont adoptées.

Le blocus imposé par les États-Unis à Cuba est illégal parce qu'il viole la Charte des Nations Unies et les lois internationales qui nous gouvernent tous. Le blocus imposé par les États-Unis à Cuba est injuste

parce qu'il nuit au développement de ce pays et à ses opérations financières et bancaires, à son commerce extérieur et à son industrie. Le blocus imposé à Cuba par les États-Unis est immoral parce qu'il nuit à la santé, à la nutrition et à l'éducation des Cubains.

Le blocus imposé à Cuba par les États-Unis doit être levé. Nous le répétons depuis 27 ans dans cette Assemblée, et très souvent, c'est par le silence qu'on nous a répondu; parfois, c'est par le renforcement et le durcissement des mesures qui plombent les aspirations légitimes de Cuba au développement et portent atteinte aux droits fondamentaux des Cubains. C'est pourquoi nous trouvons vraiment cynique les tentatives visant à déformer le sens du projet de résolution présenté par Cuba (A/73/L.3), qui fait référence à la réalisation des objectifs de développement durable et au respect des droits de l'homme – deux domaines dans lesquels Cuba est un exemple pour toute l'humanité.

Nous n'allons pas saisir cette occasion pour parler en détail des succès évidents de Cuba dans ces domaines, succès attestés par un peuple libre, en bonne santé, cultivé, instruit et participatif. Nous préférons utiliser ces quelques minutes pour rendre hommage à l'esprit de solidarité de cette petite île, qui, malgré toutes les difficultés et le blocus criminel qu'elle subit, a pu fournir une aide désintéressée au reste de la planète dans les domaines de la médecine, de l'éducation, de la technologie, du sport, des arts et de la culture.

Lorsque le racisme et le colonialisme asservissaient nos frères en Afrique, Cuba était là. Lorsque l'analphabétisme freinait beaucoup de nos peuples, Cuba était là. Lorsque Ebola, le paludisme et d'autres maladies attaquent les plus pauvres de notre planète, Cuba est là. Lorsque les ouragans s'abattent sur nos frères dans les Caraïbes, Cuba est là. Lorsque les tremblements de terre frappent nos frères en Asie, Cuba est là. Plus important encore, Cuba est là pour donner l'exemple, avec dignité, avec sa résistance inébranlable qui nous sert à tous de guide et qui nous permet de garder vivace l'espoir.

Que les membres regardent autour d'eux, observent ce qui se passe au sein de l'Organisation et voient ce qui se passe dans chacune de nos commissions de travail : une attaque délibérée et planifiée contre le multilatéralisme. Qu'ils voient ce qu'il en est de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Qu'ils voient ce qu'il en est du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Qu'ils voient les attaques contre la Cour pénale internationale; les attaques contre



le Conseil des droits de l'homme; les attaques contre les accords sur la dénucléarisation et le désarmement; les actions militaires unilatérales; les menaces de recours à la force contre des États Membres; et la prolifération des sanctions unilatérales. Aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement de Cuba, c'est le système multilatéral dans son ensemble qui est menacé.

Que devons-nous faire? Lutter. Lutter pour défendre le système multilatéral. Lutter pour défendre l'Organisation des Nations Unies. Lutter pour défendre le droit international. Lutter pour défendre les buts et principes qui nous unissent en tant que communauté internationale. Seule la victoire dans cette lutte nous permettra de donner la possibilité d'un avenir meilleur aux générations futures.

Cuba ne continue pas moins aujourd'hui comme l'a parfaitement décrite le commandant Che Guevara dans l'allocution qu'il a prononcée ici même dans cette salle il y a 54 ans :

« le peuple cubain vibre chaque fois que se commet une injustice, non seulement en Amérique, mais dans le monde entier » (*A/PV.1300, par. 57*).

Ici, nous pouvons dire ce que nous avons dit tant de fois auparavant, pour reprendre la merveilleuse phrase de José Martí : « Tout homme [ou toute femme] digne de ce nom doit sentir sur sa joue le soufflet donné à un autre ». Tel est le sentiment du peuple cubain. On essaie d'appliquer un soufflet à cette petite île solidaire, à cette immense île de dignité. Il nous appartient à tous de vibrer d'indignation, de sentir le soufflet sur notre propre joue, de dénoncer une fois de plus l'injustice et d'exiger que le blocus illégal, injuste et immoral imposé par les États-Unis Cuba cesse une fois pour toutes.

**M. Boukadoum** (Algérie) (*parle en anglais*) : Nous avons entendu les déclarations faites par les représentants de l'Égypte au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Venezuela au nom du Mouvement des pays non alignés, et du Maroc au nom du Groupe des États d'Afrique. Ils ont tous pris la parole en notre nom, et mon pays, bien sûr, s'aligne sur les déclarations de tous ces groupes.

L'adoption, chaque année, par les membres de l'Assemblée générale à une majorité écrasante d'une résolution appelant à la levée du blocus imposé à Cuba est un message dont on ne peut pas faire fi. Il reflète l'appui ferme et inébranlable de la communauté internationale et sa volonté de mettre fin au blocus injustifié, inutile et pernicieux imposé à Cuba depuis six décennies.

L'Algérie continuera à faire entendre sa voix et à dire sa position à tous ses amis. À tous nos amis, nous réaffirmons notre position sur le maintien et le renforcement du blocus économique, commercial et financier imposé au pays frère de Cuba. Ces sanctions injustifiées non seulement exacerbent les souffrances du peuple cubain en le privant de ses droits fondamentaux, mais entravent également le développement économique de Cuba et font obstacle à ses efforts pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Je rappelle que l'Algérie a toujours insisté sur le fait que Cuba, à l'instar de tous les autres États Membres, a le droit de bénéficier de la liberté de commerce et de navigation et de développer, sur une base convenue mutuellement, des échanges commerciaux avec un partenaire économique quel qu'il soit. L'Algérie a toujours pleinement partagé la position du Mouvement des pays non alignés, qui a systématiquement condamné l'imposition de mesures unilatérales ou de réglementations extraterritoriales entravant le développement de tout pays, ainsi que toutes les formes de mesures économiques et commerciales coercitives. Cette position reflète les principes inébranlables de la politique étrangère algérienne.

Je voudrais ajouter que l'Algérie considère Cuba comme plus qu'un ami. Ce pays s'est tenu à nos côtés en des temps difficiles. Les Cubains ont exprimé cette solidarité dans de nombreuses régions du monde. Je tiens à souligner, à titre d'exemple notable, l'engagement et les compétences indéniables dont les médecins cubains ont toujours fait preuve bien au-delà de leurs frontières. Par exemple, alors que beaucoup avaient détourné leur regard, les médecins cubains sont allés en Afrique de l'Ouest pour combattre la crise d'Ebola. Ils l'ont fait au nom et pour le bien de l'ensemble de la communauté internationale, sans récompense aucune, et ils ont ensuite été salués par tous les Membres de l'ONU et la communauté internationale.

Aujourd'hui plus que jamais, il importe de relancer la dynamique et de faire fond sur les progrès dont nous avons été témoins ces dernières années dans le cadre des relations entre Cuba et les États-Unis d'Amérique. Il ne fait aucun doute qu'un dialogue bilatéral constructif et respectueux, qui tienne des principes du droit international et de la Charte des Nations Unies, ouvrira la voie à une pleine normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis et conduira à la levée de ce blocus injustifié de longue date, dans l'intérêt

des peuples des deux pays, de toute la région et du monde entier.

**M<sup>me</sup> King** (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Je viens à la tribune aujourd'hui pour réaffirmer notre position bien connue en faveur du projet de résolution A/73/L.3, tel que présenté par la délégation cubaine.

Nous nous associons pleinement aux déclarations faites précédemment au nom de la Communauté des Caraïbes, du Mouvement des pays non alignés, du Groupe des 77 et de la Chine et de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

L'ONU demande la levée du blocus par le biais de cette résolution annuelle depuis 1992, et la nécessité d'y mettre fin reste toujours d'actualité. Le blocus va à l'encontre de la Charte des Nations Unies, il est en violation du droit international, il est contraire au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures, il est inhumain, et son maintien est un exemple de mesure unilatérale.

Aucun pays dans cette salle n'a le droit de dire aux États-Unis comment mener leur politique étrangère, quels devraient être leurs amis ou comment déterminer leurs intérêts nationaux. Même si un tel droit existait, Saint-Vincent-et-les Grenadines ne prétendrait pas l'exercer contre son cher ami et voisin du nord, les États-Unis, avec lesquels nous entretenons une excellente coopération. Mais chaque pays dans cette salle a l'obligation, en vertu de la Charte des Nations Unies, de s'opposer aux cas où des décisions nationales de politique étrangère se transforment en violations du droit international ou bafouent continuellement les principes énoncés dans la Charte que sont l'égalité souveraine et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

Toutes les tentatives visant à justifier ce blocus n'ont pas réussi à convaincre 191 États Membres. C'est un affront pour nous tous que la législature d'un pays puisse prendre un décret sur les affaires commerciales d'un autre, touchant ainsi des pays tiers. Les allégations toujours changeantes d'un État à l'égard d'un autre ne suffisent pas à imposer un blocus ou une sanction de quelque nature que ce soit. Il s'agit au contraire d'une question dont nous devons discuter et sur laquelle nous devons nous prononcer ici, à l'ONU.

Dans l'intervalle, nous avons engagé le processus de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui fixe des objectifs axés sur la création de l'avenir que nous voulons et cherche à ne pas

faire de laissés-pour-compte. Nous, peuples de la communauté internationale, sommes déterminés à prendre les mesures audacieuses et porteuses de transformation pour engager le monde sur une voie durable, marquée par la résilience. Quelle place ce blocus a-t-il donc dans notre monde moderne? Dans un monde où tout est relié, où les frontières sont ouvertes et où les personnes, les biens et les capitaux circulent librement, comment les champions et les architectes de la mondialisation peuvent-ils légiférer en faveur de l'isolement d'un État ou imposer des restrictions extraterritoriales au commerce, aux échanges internationaux et à la circulation des personnes?

Il est contre-intuitif, d'une part, d'imposer un obstacle injuste au développement de Cuba et, d'autre part, de critiquer Cuba alors qu'elle déploie ses nobles efforts pour réaliser les objectifs du développement durable. Nous le savons tous, la mise en œuvre de ces objectifs est un travail en cours à tous les niveaux, et nous mettons en garde contre le fait d'invoquer ces objectifs pour tenter de marquer des points géopolitiques. Il n'en reste pas moins que Cuba a fait des progrès considérables en matière de développement en dépit du blocus.

En outre, Cuba est depuis longtemps un partenaire loyal de notre pays en matière de développement, même en période de crise mondiale. Les universités cubaines ont décerné des diplômes à plusieurs centaines d'étudiants de notre pays et continuent d'accueillir davantage d'étudiants, gratuitement. Les chirurgiens cubains ont opéré à titre gracieux des milliers de patients saint-vincentais et grenadins. Les médecins cubains ont fourni des soins médicaux de qualité et fait bénéficier de leur expertise aux habitants des régions les plus reculées de notre pays. Par ailleurs, le peuple de Saint-Vincent-et-les Grenadines n'oubliera jamais les ingénieurs, architectes et ouvriers cubains qui ont participé récemment à la construction d'un hôpital moderne et de notre premier aéroport international.

Nous estimons que la levée de ce blocus est une condition préalable à tout rapprochement digne de ce nom entre Cuba et les États-Unis et ne doit pas être un résultat final négocié. Même s'il y a eu des signes constructifs de souplesse par le passé, nous avons constaté que des mesures qui attestent d'une rigidité unilatérale ont été prises récemment. Néanmoins, nous continuons d'espérer que la position de l'écrasante majorité des États sur cette question sera entendue, et nous encourageons les États Membres à continuer à

faire preuve de solidarité envers le Gouvernement et le peuple cubains.

Dans ce contexte, Saint-Vincent-et-les Grenadines réitère son appel sans équivoque en faveur de la levée de ce blocus absurde et appuie sans réserve le projet de résolution A/73/L.3 sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique, tel que présenté initialement par la délégation cubaine.

**M. Khoshroo** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son dernier rapport (A/73/85), qui montre que les États et les organisations internationales sont fermement convaincus de la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue au Ministre cubain des relations extérieures, S. E. M. Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla, et à sa délégation. Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer le plein appui de l'Iran au peuple et au Gouvernement cubains face à ce blocus de longue date, illégal, immoral et qui a été unilatéralement imposé.

Ma délégation s'associe aux déclarations qui ont été faites au nom du Mouvement des pays non alignés, du Groupe des 77 et de la Chine et des États membres de l'Organisation de la coopération islamique. Je voudrais toutefois les compléter par les observations suivantes à titre national.

Il ne fait aucun doute que le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba est le régime de sanctions unilatérales le plus injuste et le plus durable imposé à un pays dans l'histoire du monde moderne. Ce blocus est un exemple frappant de l'approche unilatérale suivie par les États-Unis dans le monde. En fait, le comportement et la mentalité à sens unique de certains hauts responsables de cet État les éloignent de plus en plus des réalités actuelles du monde multilatéral d'aujourd'hui. L'obstination de longue date des États-Unis et leur tendance pathologique à imposer des sanctions unilatérales, en particulier sous l'administration actuelle, qui applique des politiques obsolètes datant de la guerre froide, ont causé de graves préjudices à tous les secteurs de l'économie cubaine et de graves difficultés au peuple cubain en l'empêchant de jouir pleinement de ses droits fondamentaux.

Le renforcement de l'application extraterritoriale du blocus et l'intensification de cette politique ont eu

des répercussions extrêmement négatives sur les relations financières et en matière de crédit de Cuba au niveau international. Le blocus constitue une violation grave, flagrante et systématique des droits fondamentaux de tous les Cubains. Il va à l'encontre de la Charte des Nations Unies et du droit international et constitue un obstacle à la coopération internationale.

Malheureusement, au XXI<sup>e</sup> siècle, au lieu de tirer les enseignements de leur politique à courte vue et désastreuse à l'égard de Cuba, ainsi que de leur dans notre région, le Moyen-Orient, les responsables américains continuent d'adopter des positions hostiles dans l'esprit de la guerre froide.

La République islamique d'Iran, qui depuis plus de 37 ans fait l'objet de mesures coercitives unilatérales de la part des États-Unis, notamment de sanctions économiques et financières sans précédent, partage pleinement les préoccupations légitimes du Gouvernement cubain, qui subit les conséquences négatives de l'irresponsabilité des États-Unis et de leur mépris pour les valeurs et les institutions internationales. Le peuple iranien, qui est lié par une étroite amitié au peuple cubain, a fait preuve d'une résilience sans faille au cours des 37 dernières années, malgré les difficultés et les contraintes découlant de ces sanctions.

Dans ce contexte, j'estime qu'il convient d'appeler l'attention sur la grave dépendance des États-Unis à l'imposition de sanctions en tant qu'outil pour atteindre leurs objectifs bilatéraux. Le Plan d'action global commun conclu en 2015 par l'Iran et le P5+1, qui a été approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2231 (2015) et adopté en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, est un excellent exemple de la perfidie des États-Unis sur la scène internationale. La résolution 2231 (2015) était censée mettre un terme aux sanctions imposées à l'Iran. Il est tragique que les États-Unis, un pays membre permanent du Conseil de sécurité et l'un des principaux négociateurs de cet accord, qui ont participé à sa rédaction et à celle de la résolution du Conseil, punissent et menacent aujourd'hui des États souverains, non pas pour avoir violé une résolution du Conseil de sécurité, mais pour s'y être conformés.

La guerre économique que les États-Unis ont lancée sous forme de nouvelles sanctions vise non seulement le peuple iranien, mais a également des répercussions néfastes sur les peuples d'autres pays, tout en perturbant le commerce mondial. La réimposition de sanctions contre l'Iran par les États-Unis, après leur

retrait unilatéral de cet accord, prouve que ce pays n'est pas du tout digne de confiance et que c'est une erreur colossale que de croire en ses promesses.

Le message de la réunion d'aujourd'hui consiste à réaffirmer que l'époque des politiques interventionnistes et des ingérences, où que ce soit dans le monde, est révolue. L'époque des coups d'État, des invasions et de la déstabilisation, ainsi que les politiques des murs, des sanctions et des agressions qui mettent en péril la paix et la sécurité dans le monde, sont révolues. Le message que nous faisons passer aujourd'hui en condamnant à l'unanimité les mesures coercitives unilatérales, notamment les sanctions et les embargos unilatéraux, est que la coopération, la solidarité et la coordination entre pays dans le cadre du multilatéralisme sont les seuls moyens – et les moins coûteux – de préserver les intérêts et la sécurité dans le monde.

Malheureusement, nous assistons à l'émergence, dans le monde, de dirigeants qui pensent qu'ils peuvent mieux défendre leurs intérêts – ou du moins, gagner la faveur de l'opinion publique et obtenir l'appui de la population à court terme – en fomentant le nationalisme et le racisme extrémistes, en foulant aux pieds les règles internationales et en sapant les institutions internationales. Remettre en cause le multilatéralisme en adoptant des mesures unilatérales, notamment l'imposition d'un blocus et de sanctions, n'est pas un signe de force. C'est au contraire un symptôme de faiblesse intellectuelle qui trahit une incapacité à comprendre un monde complexe et interdépendant.

**M<sup>me</sup> Taremba** (Zimbabwe) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe aux déclarations prononcées par les représentants de l'Égypte au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Venezuela au nom du Mouvement des pays non alignés et du Maroc au nom du Groupe des États d'Afrique. Je tiens en premier lieu à remercier le Secrétaire général de son rapport (A/73/85), qui souligne une fois de plus les retombées négatives considérables du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis.

Il y a deux ans, lorsque nous avons examiné cette question (voir A/71/PV.32), nous semblions être sur le point de vivre un moment historique et l'élimination d'un des vestiges les plus injustes d'une histoire mouvementée paraissait imminente. À l'époque, le Zimbabwe s'était associé à de nombreux États Membres pour saluer le franchissement de ce que nous espérions être la première de nombreuses étapes vers la normalisation des relations entre les États-Unis et Cuba.

Malheureusement, les événements survenus depuis avril 2017 ont eu raison de cet optimisme. Il est profondément décourageant qu'à un moment où nous devrions tous nous unir pour encourager l'élimination de la pauvreté et la pleine mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, certains d'entre nous inventent des moyens toujours plus sévères d'empêcher un pays souverain de réaliser son droit au développement et de faire en sorte que ses citoyens ne soient pas laissés de côté tandis que le reste du monde prospère. En cette ère de mondialisation où le progrès est stimulé par le renforcement de la collaboration et les contacts interpersonnels, il est triste, et quelque peu incompréhensible, que tant de capital soit dépensé pour perpétuer l'isolement économique, commercial et financier d'un petit pays en développement et de son peuple.

Le Zimbabwe réaffirme sa condamnation de la promulgation et de l'application de mesures coercitives unilatérales qui ont un effet extraterritorial. Ces mesures sont contraires à la Charte des Nations Unies et aux principes d'égalité souveraine des États et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Qui plus est, elles portent atteinte aux règles et pratiques commerciales reconnues au niveau international et entravent le droit de pays tiers et d'entités privées de décider par eux-mêmes de leurs échanges commerciaux avec les pays visés.

Sur cette base, le Zimbabwe se tient fermement aux côtés de l'écrasante majorité des États Membres de l'ONU qui s'oppose au blocus économique, commercial et financier contre Cuba. Ce blocus est le principal obstacle au développement socioéconomique de Cuba, ainsi qu'à la réalisation du Programme 2030. Il constitue également une violation inacceptable des droits fondamentaux des Cubains, ainsi qu'une menace à leurs rêves de prospérité.

Pendant que le monde avançait et que les économies se modernisaient et se développaient, voilà 60 ans que Cuba est enchaînée et que son développement est entravé par une politique obsolète qui appartient au passé. Il est temps que ce blocus injuste soit consigné aux annales de l'histoire, où se trouve sa place. Nous sommes convaincus que les relations entre les États concernés bénéficieront grandement d'une évolution vers des politiques qui correspondent à la réalité d'aujourd'hui, au lieu de reposer sur des politiques fondées sur un passé qu'il convient de reléguer aux livres d'histoire.

Compte tenu de la volonté de Cuba d'engager un dialogue, nous encourageons l'autre partie à rendre la



pareille dans l'intérêt des deux peuples et de la communauté internationale dans son ensemble.

**M. Ja'afari** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Ma délégation s'associe aux déclarations prononcées par les représentants de la République bolivarienne du Venezuela au nom du Mouvement des pays non alignés et de la République arabe d'Égypte au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La délégation de mon pays voudrait faire les observations suivantes à titre national. Tout d'abord, je souhaite la bienvenue à notre ami, M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des relations extérieures. Son pays ami, Cuba, peut être assuré que la République arabe syrienne continuera d'appuyer le combat inlassable du peuple et du Gouvernement cubains contre le blocus injuste que leur imposent les États-Unis depuis 1962.

La Syrie n'oublie pas que ses amis et frères cubains se sont tenus à ses côtés contre la guerre terroriste qui lui est imposée depuis huit ans. Elle n'oublie pas qu'ils continuent d'appuyer sa lutte contre l'occupation israélienne du Golan arabe syrien. Mon pays est fier qu'un grand nombre de ses citoyens et de ses citoyennes suivent des études de médecine et d'ingénierie dans des universités cubaines de renom, qui demeurent des temples de la science et du savoir en dépit du blocus injuste imposé par les États-Unis depuis près de six décennies.

Mon pays appuie pleinement et sans réserve le projet de résolution publié sous la cote A/73/L.3 et estime que son contenu, en particulier son dispositif, reflète la position de l'ONU, qui rejette les mesures de coercition économique unilatérales dans la mesure où elles constituent un châtiment collectif imposé à l'ensemble de la population et remettent en question le système des Nations Unies en portant atteinte à ses prérogatives. En outre, ces mesures représentent un obstacle à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. De surcroît, elles entravent les échanges commerciaux internationaux et l'exercice des droits de l'homme inscrits dans les documents internationaux pertinents.

La République arabe syrienne, dont le peuple subit depuis de nombreuses décennies ces mesures de coercition économique unilatérales, continuera de poser la question morale suivante : comment les représentants de certains pays peuvent-ils, dans les enceintes de l'ONU, appeler à accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et

à ne laisser personne de côté alors que leurs gouvernements imposent des sanctions économiques unilatérales contre Cuba, la Syrie, l'Iran, le Venezuela, la République populaire démocratique de Corée, la Palestine, la Fédération de Russie et la Chine, entre autres pays visés?

Nous ne sommes qu'à 12 ans de l'échéance fixée pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Nul ne peut nier que le blocus économique imposé par certains gouvernements à l'encontre de nombreux pays constitue une entrave directe à la réalisation du développement socioéconomique dans ces pays. De ce point de vue, c'est la crédibilité de l'ONU, notamment de la Charte, de ses résolutions et du Programme 2030, qui est en jeu, d'autant plus que l'année dernière, 191 États Membres ont donné à l'Organisation pour mandat absolu et inconditionnel d'éliminer définitivement et de manière irréversible le blocus économique injuste imposé au peuple cubain depuis 56 ans (voir A/72/PV.38), dans le cadre d'un consensus auquel seuls les États-Unis et leur obligé, Israël, ne se sont pas joints.

Nous avons tous une dette envers le peuple cubain, ses dirigeants et son gouvernement. Cuba s'est toujours tenue du côté du droit, de la justice et de l'égalité et a répondu à tous les appels à l'aide médicale et humanitaire venus de toutes les parties du monde. Personne n'oublie le rôle qu'ont joué ses médecins et ses citoyens dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola sur le continent africain. Alors que les médecins d'autres États occidentaux fuyaient l'Afrique, effrayés par cette maladie, Cuba, elle, dépêchait des centaines de médecins pour y faire face.

Nous devons tous nous rappeler que ce noble pays a continué, malgré les défis posés par le blocus, à propager la science et la technologie médicales et des médicaments modernes partout dans le monde. Dans la majorité des cas, Cuba faisait bénéficier les peuples du monde de ces services sans contrepartie, afin de prouver que la volonté des peuples libres ne pouvait être brisée. Ce faisant, elle a mis à nu les faux prétextes avancés par certains gouvernements pour imposer des embargos économiques à d'autres pays.

En fait, les membres de l'Assemblée savent tous que ceux qui imposent des sanctions unilatérales sont les gouvernements d'États qui sont puissants économiquement, politiquement et militairement. C'est cette puissance qui leur fait croire qu'ils peuvent punir les pays qui s'opposent à leur politique de domination et tromper

la conscience mondiale en invoquant des motifs tels que la défense des droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme, alors même qu'ils protègent les pires dictatures au monde, couvrent les parrains du terrorisme et soutiennent politiquement et militairement l'occupation israélienne de la Palestine et de territoires arabes.

Mon pays réitère son rejet catégorique des propositions d'amendements présentés par la délégation des États-Unis aux projets de résolution A/73/L.9 à A/73/L.16 dont nous sommes saisi aujourd'hui, et réaffirme que leur seul objet est de perturber les travaux de l'Assemblée générale, de tenter de briser l'unité en son sein au sujet de la levée du blocus économique imposé à Cuba, et de remettre en cause le consensus auquel ne s'opposent que les États-Unis et Israël. Et, par dessus tout, la partie qui a soumis ces amendements n'est même pas habilitée moralement, juridiquement et politiquement à parler des droits de l'homme à Cuba ni où que ce soit dans le monde.

D'un point de vue technique, ces amendements n'ont rien à voir avec l'ordre du jour ni avec l'objectif principal du projet de résolution, qui est la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. En outre, ces modifications comportent des termes inacceptables et créeraient, si elles étaient acceptées, un précédent grave dans l'histoire de l'ONU, sachant que ceux qui les ont présentées visent à justifier l'embargo économique qu'ils imposent à Cuba et à créer une base juridique illusoire aux sanctions économiques unilatérales imposées à de nombreux peuples de la planète. C'est clairement faire preuve de naïveté que de croire qu'il se trouverait quelqu'un ici dans cette salle pour se laisser prendre à ce piège.

Les rapports périodiques du Secrétaire général et les informations et les évaluations qu'ils comportent sur les dommages et les pertes causés par les mesures économiques coercitives unilatérales imposées à Cuba nous imposent aujourd'hui d'adopter une nouvelle approche et de ne plus nous contenter d'appeler simplement à lever le blocus économique imposé à Cuba, mais d'aller au-delà pour exiger la mise en œuvre des recommandations faites par l'ONU de rendre justice aux victimes de ces mesures et de créer un registre international des sanctions unilatérales qui violent les droits de l'homme. Il nous faut aussi appuyer l'idée, formulée à l'Assemblée générale, d'adopter une déclaration concernant les mesures unilatérales et la primauté du droit.

Sur la base de ces constantes et de ces réalités, mon pays, la Syrie, demande que l'Assemblée générale crée des mécanismes efficaces pour mettre fin à ces pratiques hostiles, aux politiques de blocus et aux sanctions économiques unilatérales qui enfreignent, bien évidemment, le droit international, et amener les gouvernements des États Membres qui recourent à la pratique des blocus économiques illégaux à assumer la responsabilité -politique, économique et financière – des pertes subies par les économies des États visés par de tels blocus illégaux, qui provoquent l'effondrement de secteurs économiques critiques qui fournissent des services vitaux aux citoyens, notamment ceux de la santé, de l'éducation, de la nutrition, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des technologies de la communication.

Enfin, il convient à cet égard de rappeler ce qu'a dit le Rapporteur spécial sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme, M. Idriss Jazairy, après la visite qu'il a effectuée dernièrement en Syrie :

« Le fait que les mesures coercitives unilatérales contribuent à la souffrance continue du peuple syrien me préoccupe vivement. Et au vu des souffrances économiques et humanitaires qu'entraînent ces mesures, il est difficile de croire ceux qui affirment qu'elles sont en place pour protéger les Syriens ou pour pousser à une transition démocratique ».

Cette évaluation de la part d'un haut représentant de l'ONU comme Idriss Jazairy, qui est, je le répète, Rapporteur spécial sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme, est une évaluation générale qui englobe la situation tragique que vivent tous les peuples victimes des effets et des conséquences négatifs des mesures coercitives unilatérales. Le moment est venu, selon nous, de mettre définitivement fin aux politiques de sanctions économiques qu'adoptent les gouvernements de certains États Membres, si nous sommes vraiment attachés aux principes de la justice et de l'égalité et si nous voulons vraiment que se réalise le droit de tous les peuples du monde à la prospérité et au développement sans discrimination ou limitation.

**M. Amayo (Kenya) (*parle en anglais*) :** Le Kenya s'associe aux déclarations faites par les représentants de l'Égypte, du Venezuela et du Maroc respectivement au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Mouvement des pays non alignés et du Groupe des États d'Afrique.

Pour le Kenya, les sanctions unilatérales et les blocus sont des instruments inappropriés des relations internationales et de la diplomatie. De telles mesures, lorsqu'elles sont appliquées de façon unilatérale, sapent le multilatéralisme – une valeur clef de l'ONU que nous chérissons tous.

Les sanctions unilatérales et les blocus sont généralement néfastes et, dans bien des cas, ne servent que les intérêts politiques de ceux qui les appliquent. En outre, comme on l'a vu, ils renforcent souvent les pays ciblés, au lieu de les affaiblir. À long terme, ils tendent à être intenable et sont en général source de douleurs et de souffrances pour les membres faibles et vulnérables de la société.

En tant qu'Organisation des Nations Unies, nous pouvons faire davantage pour être à la hauteur d'un idéal plus noble et d'une norme plus élevée que ceux qui cautionnent le choix et l'emploi de sanctions unilatérales et de blocus.

Aussi l'ONU ne doit-elle jamais accepter l'imposition de sanctions ou de blocus ne satisfaisant pas aux exigences d'une action précise, rapide et déterminante. Il n'est pas non plus justifiable d'imposer des sanctions à perpétuité. C'est encore plus vrai si elles sont appliquées à l'encontre d'un État Membre pour le simple fait que ce pays n'adhère pas aux valeurs culturelles ou aux idéaux politiques d'un autre État Membre ou d'un groupe d'États Membres.

Ma délégation estime qu'il est plus que temps de mettre fin aux sanctions et au blocus imposés à Cuba. Le peuple cubain doit pouvoir jouir librement des libertés sociales et économiques dont bénéficie le reste de la communauté internationale. Ne laissons pas les sanctions et les blocus – unilatéraux ou autres – se mettre en travers de son chemin. Le peuple cubain mérite d'exercer son droit inaliénable à vivre en paix et en harmonie avec tous ses voisins des Amériques. En tant que nation et pays reconnu par l'Organisation des Nations Unies, il mérite de pouvoir exercer son libre arbitre sur les questions relevant de sa propre autodétermination. C'est pourquoi le Kenya vote toujours pour les résolutions sur la nécessité d'alléger ce fardeau excessif qui pèse sur le peuple cubain.

Au vu de l'amélioration récente des relations diplomatiques entre les États-Unis et Cuba, nous exhortons les États-Unis à envisager la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba.

**M<sup>me</sup> Coye-Felson** (Belize) (*parle en anglais*) :

Nous nous sommes déjà adressés à l'Assemblée générale sur cette question et continuerons de le faire pour exprimer notre appui indéfectible à Cuba et à son peuple, ainsi que notre soutien sans faille aux résolutions qui ont été adoptées année après année sur la levée du blocus contre Cuba. Le Belize s'associe aux déclarations qui ont été faites par les représentants de l'Égypte, du Venezuela, d'El Salvador et des Bahamas, respectivement, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Mouvement des pays non alignés, de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes et de notre propre groupe régional, la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Nous affirmons notre appui au projet de résolution A/73/L.3, étant donné l'acceptation universelle que le droit international ne prévoit aucune exception pour les violations de l'état de droit. En rejetant systématiquement et massivement le blocus économique, commercial et financier unilatéral contre Cuba et son peuple comme une violation de la Charte des Nations Unies et du droit international, l'Assemblée générale elle-même affirme qu'il n'y a pas d'exception à cette règle.

Le Belize continue de coopérer avec Cuba dans un partenariat constructif et mutuellement bénéfique dont les retombées les plus immédiates se font sentir au niveau individuel. Aujourd'hui, 90 médecins cubains travaillent dans tout le Belize, contribuant à sauver des vies. À cela s'ajoutent ceux qui traitent gratuitement les Béliziens atteints de problèmes médicaux complexes dans les établissements médicaux de Cuba. Depuis 1999, plus de 200 Béliziens sont sortis des universités cubaines et appliquent maintenant leurs compétences au Belize. Beaucoup d'autres ont reçu une formation dans des domaines tels que l'agriculture et la gestion des catastrophes.

Nous mettons ces cas en exergue, car ils montrent le rôle important que Cuba joue au Belize et dans l'ensemble des Caraïbes, comme l'a indiqué précédemment le représentant des Bahamas au nom de la CARICOM et comme l'ont fait remarquer de nombreux autres orateurs au cours du présent débat. Ces cas témoignent également de ce que le Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur du Belize a indiqué au cours du débat général, à savoir que la pression exercée sur le Gouvernement cubain au moyen de ce blocus ne l'a pas amené à se soumettre (voir A/73/PV.15). Il a souligné que Cuba a pu survivre et prospérer à un niveau qui lui a valu d'être reconnue à l'échelle internationale, en particulier pour ses progrès en matière de santé publique, d'éducation et d'art.

Étant lui aussi un petit État insulaire en développement qui ne souhaite rien de plus qu'un ordre mondial juste et équitable garanti par la primauté du droit, dans lequel tous nos peuples ont des chances égales d'atteindre le plus haut niveau de leur potentiel, le Belize est solidaire de Cuba et renouvelle son appel le plus urgent pour la levée du blocus contre Cuba et son peuple.

**M. Phansourivong** (République démocratique populaire lao) (*parle en anglais*) : La République démocratique populaire lao s'associe aux déclarations faites par les représentants de la République bolivarienne du Venezuela, de l'Égypte et de Singapour au nom du Mouvement des pays non alignés, du Groupe des 77 et de la Chine et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, respectivement. Je voudrais faire quelques observations à titre national.

La République démocratique populaire lao a toujours considéré qu'à l'ère de l'interdépendance mondiale, les mesures unilatérales ayant des incidences extraterritoriales qui sont prises par un pays contre un autre pays non seulement sont contraires aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et au droit international, mais aussi nuisent aux moyens de subsistance de la population et au développement socioéconomique du pays auquel ces mesures sont imposées. C'est pourquoi la République démocratique populaire lao n'a ni promulgué ni introduit de telles lois ou mesures.

Nous appuyons le projet de résolution A/73/L.3 et toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale qui demandent la levée de l'embargo imposé à la République de Cuba. L'imposition du blocus économique, commercial et financier à la République de Cuba, outre qu'elle contrevient aux principes et buts consacrés par la Charte et au droit international, restreint également le développement socioéconomique de Cuba et inflige des souffrances au peuple cubain. Nous demandons donc qu'il soit mis fin à ce blocus contre Cuba. Le plus tôt sera le mieux.

**M<sup>me</sup> Ferreira** (Angola) (*parle en anglais*) : La République d'Angola s'associe aux déclarations faites par le représentant du Royaume du Maroc au nom du Groupe des États d'Afrique, par le représentant de la République bolivarienne du Venezuela au nom du Mouvement des pays non alignés et par le représentant de la Thaïlande au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

L'Angola considère que le maintien du blocus économique, commercial et financier unilatéral imposé par les États-Unis à Cuba depuis 56 ans est une mesure

injuste et rétrograde qui cause de graves dommages à l'économie cubaine et a de graves conséquences pour son peuple, en particulier les plus vulnérables. Le blocus a entravé la pleine réalisation du développement économique et social et par conséquent, la pleine jouissance des droits fondamentaux, notamment le droit au développement, aux moyens de subsistance, aux soins de santé et aux services sociaux. Il ne fait aucun doute que cela aura une incidence sur la mise en œuvre du plan national de développement économique et social de Cuba et nuira à la réalisation des objectifs de développement durable énoncés dans le Programme 2030.

L'Angola avait espéré que la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays inciterait les autorités américaines à adopter de nouvelles mesures visant à mettre fin au blocus, tout en respectant le droit du peuple cubain à exercer librement son droit de prendre des décisions concernant ses intérêts politiques, économiques et sociaux, afin de permettre à l'île de parvenir au développement durable de. Nous constatons malheureusement que les relations diplomatiques entre les deux pays se sont détériorées ces derniers mois et que le Gouvernement américain a décidé de renforcer le blocus économique, commercial et financier en imposant des obstacles supplémentaires aux possibilités commerciales déjà limitées entre Cuba et les États-Unis. Par conséquent, nous appuyons la position selon laquelle le dialogue et la coopération entre les deux pays doivent reprendre dans les meilleurs délais pour remédier au recul qu'a connu récemment le processus de normalisation de leurs relations.

L'Angola réaffirme son engagement à respecter, préserver et promouvoir les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et les dispositions du droit international, qui constituent l'essence du multilatéralisme et un effort collectif pour préserver la paix et la sécurité internationales, la croissance économique et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Le blocus va à l'encontre du droit international et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et a causé de graves dommages à l'économie cubaine. Par conséquent, nous appelons les autorités américaines à lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba.

Le caractère extraterritorial du blocus se reflète dans les persécutions financières dont font l'objet les banques de pays tiers et les nouvelles amendes qui sont imposées aux institutions qui ne respectent pas les règles prises par le Gouvernement américain à l'encontre de



Cuba. Selon les autorités cubaines, les pertes subies par Cuba entre avril 2017 et mars 2018 en raison du blocus sont de l'ordre de 4 321 200 000 dollars.

Les progrès accomplis en 2015 et 2016 montrent que Cuba et les États-Unis peuvent coexister cordialement, dans le respect de leurs différences. Par conséquent, l'Angola encourage les États-Unis et Cuba à continuer d'œuvrer à l'établissement de relations fondées sur le dialogue, la coopération et le respect mutuel dans l'intérêt des deux pays et de leurs peuples.

Dans ce contexte, l'Angola appuie le projet de résolution A/73/L.3 visant à lever le blocus imposé à Cuba et votera pour ce texte.

**M. Biang** (Gabon) : Le Gabon s'associe à la déclaration faite par le représentant du Maroc au nom du Groupe des États d'Afrique, à celle faite par le représentant de l'Égypte au nom du Groupe des 77 et de la Chine ainsi qu'à la déclaration faite par la République bolivarienne du Venezuela au nom du Mouvement des pays non alignés.

Le Gabon a toujours voté pour la résolution dont le texte (A/73/L.3) est soumis à notre examen aujourd'hui, au nom du respect des obligations et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, lesquels reposent sur la coopération entre les États et le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États.

Mon pays reste préoccupé par le maintien du blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba, qui n'a pas seulement des conséquences sur la population cubaine, y compris les Cubains résidant hors de Cuba. Il est évident que cet a des effets néfastes sur la réalisation des objectifs de développement durable aussi bien à Cuba que dans l'ensemble de la région.

Le Gabon souhaite et demande vivement que les résolutions de l'ONU faisant écho à l'appel collectif en faveur de la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique soient respectées et appliquées, ce qui permettrait à Cuba de participer au commerce mondial et d'en tirer profit.

Par ailleurs, il importe de maintenir le texte traditionnel du projet de résolution, adopté depuis plus de 20 ans par l'Assemblée générale (résolution 47/19). Ce texte est plus fidèle à la réalité sur le terrain pendant ces 26 dernières années.

Nous sommes persuadés que seuls les principes du dialogue et de la coopération aideront à instaurer un

climat de confiance apaisé, permettant des avancées significatives dans ce dossier. En définitive et pour terminer, le Gabon maintient son vote et se prononcera en faveur du projet de résolution A/73/L.3.

**M<sup>me</sup> Chen** (Suriname) (*parle en anglais*) : Nous voudrions tout d'abord saluer la présence du Ministre cubain des relations extérieures parmi nous aujourd'hui.

Le Suriname s'associe aux déclarations prononcées par le représentant de l'Égypte au nom du Groupe des 77 et de la Chine, le représentant de la République bolivarienne du Venezuela au nom du Mouvement des pays non alignés, le représentant du Bangladesh au nom de l'Organisation de la coopération islamique, le représentant d'El Salvador au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes et la représentante des Bahamas au nom de la Communauté des Caraïbes.

Ma délégation condamne dans les termes les plus vifs le maintien du blocus économique, financier et commercial imposé à Cuba et à son peuple. Année après année, une écrasante majorité de pays exprime son opposition au blocus imposé par les États-Unis d'Amérique, qui empêche ce pays souverain d'exploiter pleinement son potentiel de développement économique et social.

Cette mesure coercitive unilatérale aux effets extraterritoriaux n'est pas conforme aux principes d'égalité souveraine et de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays, qui sont consacrés par la Charte des Nations Unies et qui nous ont guidés dans nos engagements collectifs en faveur du développement pacifique et durable de tous les pays.

Étant donné que ce blocus est en vigueur depuis des décennies, il a causé et continue de causer des souffrances inutiles au peuple cubain et compromet gravement les efforts qu'il déploie pour parvenir au développement durable. Mon gouvernement note avec regret que le maintien du blocus économique et financier retarde la normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis, ce qui a également un impact négatif sur les relations commerciales avec les autres pays de notre région.

Le Suriname votera pour le projet de résolution A/73/L.3. Ce faisant, nous nous associons à la communauté internationale pour demander aux États-Unis de mettre un terme à cette politique obsolète et de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba.

**M. Mero** (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Au nom de ma délégation, je voudrais tout d'abord remercier la Présidente de l'Assemblée générale pour la façon dont elle dirige la présente session. Je voudrais souhaiter d'emblée la bienvenue au Ministre cubain des relations extérieures.

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par le représentant du Maroc au nom du Groupe des États d'Afrique, le représentant de l'Égypte au nom du Groupe 77 et de la Chine et le représentant de la République bolivarienne du Venezuela au nom du Mouvement des pays non alignés.

En bref, la Tanzanie a toujours soutenu le peuple cubain en votant, pour des raisons humanitaires, pour la résolution portant sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier.

L'embargo économique et commercial bride tout développement naissant et obscurcit les perspectives du pays et de son peuple. Il prive des communautés de la possibilité de réaliser leur aspiration à éliminer la pauvreté et à accéder aux possibilités qu'offrent les activités commerciales, financières et d'investissement. Cuba est un pays en développement qui travaille avec acharnement pour améliorer la vie de sa population. Malgré sa détermination à œuvrer au développement de son peuple, ce pays est mis à l'épreuve par les aléas des changements climatiques et des tempêtes de plus en plus fréquentes, qui nuisent à ses perspectives de développement. Le peuple cubain veut entretenir des liens économiques avec les États-Unis pour attirer des flux d'investissement et d'échanges commerciaux. C'est ce qu'espère une nouvelle génération de Cubains, qui représentent la majorité. Il est indéniable que le blocus porte préjudice aux citoyens ordinaires qui souhaitent que cette situation soit réglée afin que leur situation économique s'améliore.

En 2015, de nombreux dirigeants mondiaux réunis dans cette même salle ont salué la décision historique et capitale prise par les États-Unis et la République de Cuba de rétablir leurs relations diplomatiques. Pour la plupart d'entre nous, cela a marqué le début d'une coexistence harmonieuse, avec des espoirs et des attentes élevés. Cependant, plus le temps passe et plus nous croyons et constatons que des efforts minimes ont été déployés pour répondre à ces espoirs et à ces attentes concernant la levée d'un blocus qui touche le peuple cubain depuis de nombreuses années. Nous espérons que le pouvoir de la raison et les mêmes moyens diplomatiques qui ont permis le rétablissement des liens

diplomatiques seront mobilisés afin que soit totalement levé le blocus imposé à contre Cuba et que s'ouvre un nouveau chapitre de coopération, non seulement pour les deux pays concernés, mais également pour toute la région d'Amérique latine et des Caraïbes.

**M. Hermida Castillo** (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Le Nicaragua s'associe aux déclarations prononcées au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Mouvement des pays non alignés et de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Le Nicaragua condamne une fois de plus le blocus injuste imposé au peuple cubain frère, un peuple héroïque reconnu pour sa solidarité, son internationalisme et sa volonté inlassable de se mettre au service de toute l'humanité. Lorsqu'il a salué l'investiture du Président Miguel Díaz-Canel Bermúdez, le commandant Daniel Ortega Saavedra, Président du Nicaragua, a réaffirmé que Cuba était un pays qui reste en première ligne de notre révolution d'Amérique et des Caraïbes pour défendre la souveraineté, la dignité et un formidable potentiel de résistance et de vie.

C'est un honneur que de pouvoir accueillir parmi nous notre frère et ami Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des relations extérieures, ainsi que la délégation qui l'accompagne et qui nous fournira comme toujours d'amples détails sur les terribles conséquences et les problèmes économiques, financiers et commerciaux occasionnés au peuple cubain par l'imposition et le renforcement du blocus, ainsi que par les mesures unilatérales et extraterritoriales et toutes leurs ramifications.

Selon le rapport du Secrétaire général (A/73/85), cette politique anachronique et obsolète a un coût qui s'élève à plus de 933,6 milliards de dollars. Ces mesures sont totalement infondées, surtout dans le contexte du Programme 2030, qui demande qu'on ne laisse personne de côté et qui exige que nous instaurions une coopération juste et solidaire afin de réaliser les objectifs de développement durable. Le peuple cubain a besoin de nous. Il est impossible de garder le silence face à une telle injustice.

Le Nicaragua s'associe à l'appel universel de la communauté internationale, qui demande année après année la levée immédiate du blocus contre Cuba. Aujourd'hui, nous voulons envoyer un message d'espoir et récompenser la solidarité des plus de 11 millions de cœurs cubains, et dire avec fermeté que Cuba n'est pas seule. Aujourd'hui et toujours, nous sommes unis comme frères et sœurs par l'amour, la force et le courage

de nos peuples. Notre solidarité avec Cuba durera jusqu'à ce qu'il soit mis fin à ce blocus néfaste. Le Nicaragua continuera d'être inconditionnellement solidaire de Cuba pour construire ensemble un monde meilleur. Nous en avons assez de la haine, de l'ingérence, du blocus et de l'imposition de mesures économiques, financières et commerciales coercitives unilatérales qui sont utilisées comme instruments politiques et moyens de pression afin d'assujettir nos peuples et de les empêcher de mettre en œuvre le Programme 2030 et d'atteindre les objectifs de développement durable.

Cuba résiste depuis près de 60 ans à l'imposition de ces lois indignes qui ont pour but d'entraver la marche en avant d'un peuple et sa révolution, laquelle est un symbole de dignité ainsi qu'un exemple de solidarité et de développement culturel et scientifique dans le monde. Ce blocus, qui vise à provoquer le découragement, l'insatisfaction économique et le manque, à bloquer l'approvisionnement, à semer la faim et la violence et à provoquer le renversement du Gouvernement cubain légitime, a échoué. Le peuple cubain ne se rend pas et n'est pas à vendre. Son courage le confirme depuis près de 60 ans. C'est pourquoi nous nous unissons, avec une grande fierté, pour affirmer que Cuba est respectée.

Il est inconcevable qu'au moment où la communauté internationale s'efforce de mettre en œuvre le Programme 2030, et alors que nous sommes en train de déterminer les mesures qu'il convient de prendre pour lutter contre la menace des changements climatiques, le peuple et le Gouvernement cubains soient privés de leur droit au développement par ces mesures coercitives unilatérales et criminelles, le tout pour satisfaire des desseins et des intérêts politiques impérialistes.

Ce blocus, dont les mesures et la portée sont en train de s'intensifier, viole toutes les règles du droit international, les principes du commerce international ainsi que les principes de coexistence pacifique entre États, de non-ingérence et de non-intervention. Il a des incidences néfastes sur les droits économiques, sociaux et culturels du peuple cubain. Il porte atteinte au droit au développement et constitue une violation massive, flagrante et systématique des droits fondamentaux d'un peuple entier. En dépit des agressions et des abus causés par ce blocus, en violation de la Charte des Nations Unies, Cuba reste ferme et présente. Son peuple et son gouvernement continuent d'incarner la dignité et la souveraineté des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes et l'esprit de José Martí, de Simón Bolívar et du général Sandino.

Cuba c'est la solidarité. Nos frères et sœurs cubains sont toujours à l'avant-garde s'agissant de répondre à nos besoins, à nos catastrophes et à nos situations d'urgence où que ce soit dans le monde, partageant avec amour leurs vies, leurs cœurs, leurs capacités et leurs connaissances. Cette solidarité cubaine a toujours été présente de diverses manières dans notre révolution populaire sandiniste : en nous apprenant à lire, en formant nos médecins et nos techniciens, en aidant à soigner nos maladies et en créant les conditions de notre bien-être et de notre bonheur sur la Terre mère

L'heure est à la réflexion. La voie à suivre n'est ni l'imposition ni l'hégémonie capricieuse. La voie à suivre n'est ni la menace ni l'agression, parce que la voie à suivre n'est pas l'application de sanctions économiques et financières unilatérales. Le chemin à suivre, c'est le respect strict des droits inaliénables des peuples, aussi petits ou grands soient-ils; c'est le multilatéralisme, l'amitié, l'entente et la coexistence pacifique entre nations. C'est ainsi que nous pourrions promouvoir la culture de la paix, faire encore de nombreux amis et de nombreuses amies dans le monde et engranger paix, harmonie et solidarité.

Un consensus international existe à cet égard. La Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, la Communauté des Caraïbes, le Groupe des 77 et la Chine, le Mouvement des pays non alignés et d'autres groupes et États ont une fois de plus réitéré leur rejet de cette politique du Gouvernement des États-Unis, réaffirmé leur entière solidarité avec Cuba et appelé à la levée immédiate du blocus. Par cet appel, la communauté internationale demande que l'on cesse de nuire aux exportations et importations de Cuba; qu'on lui donne accès aux crédits et aux marchés internationaux; qu'on ne nuise pas à ses systèmes éducatif et de santé, qui, soit dit en passant, bénéficient à nous tous.

Le Nicaragua réaffirme sa condamnation dans les termes les plus énergiques de ce blocus criminel et de toutes ses mesures et ramifications extraterritoriales. Nous rejetons toutes les mesures coercitives financières et économiques unilatérales, véritables obstacles à l'élimination de la pauvreté et au développement durable de nos peuples. Le Nicaragua espère, comme le Gouvernement cubain l'a indiqué très clairement, que des relations d'amitié et un dialogue dans des conditions d'égalité seront établies et que les États-Unis se réengageront dans la voie initiée par l'Administration de l'ancien Président Obama, mais cette fois-ci pour aller de l'avant vers la levée définitive de ce blocus, outre la

rétrocession au peuple cubain de son territoire légitime de Guantánamo.

Nous exprimons notre ferme solidarité avec Cuba – Cuba de Martí, de Fidel et de Raúl - en ces temps de défis, dont on ne peut encore mesurer l'ampleur, mais que nous pouvons prévoir et anticiper et contre lesquels nous pouvons continuer de résister et de lutter afin de continuer à vaincre. Chers peuple et Gouvernement cubains, nous reprenons ce qu'ont dit notre commandant Daniel et de notre Vice-Présidente, la camarade Rosario Murillo, au Président Miguel Díaz-Canel Bermúdez :

« Nous saluons avec affection et la reconnaissance fraternelle de toujours Cuba l'héroïque, qui va de l'avant dans la continuité et avec une loyauté absolue à l'égard de l'héritage de Fidel et de Raúl ».

Le Nicaragua votera pour le projet de résolution A/73/L.3 présenté par Cuba. Nous joignons notre voix à celles des millions de personnes, qui, sur tous les continents et dans tous les pays – et même aux États-Unis, chantent à l'unisson : « Oui à Cuba, non au blocus! »

*La séance est levée à 13 h 5.*